

Citoyenneté, démocratie, république en France de 1789 à 1914. Ouvrage coordonné par Philippe Bourdin.

Les 4 premiers chapitres du manuel
mis en fiches par P.Gronin

Introduction

Brissot publie en 1787 ses *Observations d'un républicain sur les différents systèmes d'administrations provinciales* dans lequel il n'hésite pas à s'afficher républicain (comme Condorcet, Clavière ou Desmoulins) et à promouvoir l'exemple des Etats-Unis (*L'Importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France*). Cependant à cette date les révolutionnaires républicains sont peu nombreux. Ds le *Dictionnaire critique de la langue française de Féraud en 1787*, pour qui la République est un Etat gouverné par plusieurs. Il mentionne Rome, Athènes, Venise, Gênes, la Hollande. Rousseau (*Du Contrat social en 1762*), pourtant genevois ne mentionne pas la république dans les trois catégories qu'il distingue : la démocratie, l'aristocratie et la monarchie.

Il soutient aussi que la D ne convient qu'aux Etats petits et pauvres, comme Féraud dans le *Dictionnaire* qui stipule que « la démocratie ou le gt démocratique, est sujette, ou sujet, à de grands inconvénients ».

Le mot citoyen sert surtt ds un emploi historique pr désigner un statut politique mais aussi social à des Cités anciennes (les citoyens de Rome, d'Athènes dans le *Dictionnaire de Féraud*). En 1798, le *Dictionnaire de l'Académie* propose une définition plus politique, il est défini comme étant l'habitant d'une Cité, d'un Etat libre qui a le droit de suffrage et « fait partie du Souverain ». Les mots citoyen et citoyenneté sont plus employés que république.

Il y a deux temps de rupture importants dans la naissance de la république :

- le printemps 1791 = les républicains ne mettent pas tant l'accent sur le type de régime mais sur la souveraineté, la loi, les droits, la liberté civile. C'est la fuite du Roi qui les oblige à changer de régime.
- L'été 1792 = le 10 août fin de la Constitution censitaire de 1791 et de la royauté, le 21 septembre débute la république qui n'est pas un choix par défaut mais une longue maturation.

La citoyenneté fait de l'élection l'acte central. Cette citoyenneté est alors de plus en plus encadrée, identifiée (la carte d'électeur est rendue obligatoire en avril 1884) réservée aux seuls français de souche (loi du 26 juin 1889 sur la nationalité française). Parmi les actes citoyens, il y a la mobilisation au nom d'un idéal républicain et intellectuel (Dreyfus).

On a tendance à confondre république et démocratie, pour autant les deux monades sont à distinguer. En ce qui concerne la III République il y a bien là une synthèse de deux . Tout illibéral qu'il soit , le césarisme démocratique du Second Empire n'en conserve pas moins un suffrage « universel » (certes à des fins plébiscitaires) né de la révolution de 1848. Il existe de bien des expériences démocratiques en dehors de la République.

Au centre de la République il y a le peuple, figure polysémique, le peuple comme classe. **Pour Marcel Gauchet , le projet républicain s'est nourri d'expériences qui lui permettent d'apparaître comme une voie médiane entre deux alternatives , celles des socialistes (communauté des égaux) et celles des conservateurs (pour un pouvoir autocratique et la hiérarchie de la société).**

La République est d'abord un camp , des combats, et des conquêtes. Dans la définition de [Maurice Agulhon \(*Histoire des gauches en France*\)](#) : elle « s'est fondée contre une succession de régimes divers , voire opposés (orléanisme et bonapartisme étaient différents), mais qui avaient en commun de refuser la démocratie libérale et de mettre à la tête de l'Etat un chef héréditaire (...). Pour les fondateurs de la République définitive -la IIIè-, Jules Grévy, Jules Ferry, Léon Gambetta, Georges Clemenceau, Victor Hugo, il va de soi que la République est « fille de la Révolution »

Elle est mise à l'épreuve par les reconfigurations sociales (formation de la classe ouvrière), la pluralité des intérêts et les différents enjeux auxquels elle doit répondre (le vote des grandes lois). Idéologiquement de gauche au sortir de la Révolution, elle sort de la clandestinité (monarchies censitaires), et devient au prix d'une intense maturation idéologique un absolu politique paré d'une sacralisation nouvelle, dans les années 1880. Enjeu : voir l'évolution des notions-concepts et cette longue marche de la C, la R et la D de la Révolution à 1914.

Chapitre 1.

ENTRER TROIS FOIS EN RÉPUBLIQUE. (p.11 à 41).

On assiste à une contradiction :

- l'incertitude politique produit une succession de régimes politiques
- la sortie de la Révolution a permis une organisation normative d'une exceptionnelle stabilité, symbolisée par le Code civil (1804) et le Code pénal (1810).
-

I/ La France Révolutionnée (1789-1815) p. 11

Une France révolutionnée est une France qui s'est profondément transformée : instauration du Code civil, du Code pénal, la vente des biens nationaux. Et en remontant sur le trône, en 1815, Louis XVIII remplace la Constitution par une Charte mais il accepte la France révolutionnée dans son organisation administrative et judiciaire.

a. 1789, « l'année sans pareille ».

Pr la France, la Révolution de 1789 peut être définie par la revendication portée par *Qu'est ce que le tiers état de l'abbé Sieyes* (dénonce privilèges).

Au cours des Etats généraux transformés en Assemblée nationale (17 juin 1789), la France est bouleversée (privilèges supprimés, régimes seigneurial aboli...), une vie politique prend forme (les clubs). La citoyenneté y est reconnue (y compris aux Juifs et aux comédiens), et les citoyens forment la nation souveraine (fixe montant des impôts, prend part à l'exercice de la justice par élections des juges notamment...). Le Roi conserve le pouvoir exécutif.

Le pays est tt de même divisé :

- un courant démocrate dénonce l'isolement politique des « citoyens actifs »
- certains doutent de la fidélité du roi à la Constitution (surtt depuis Varennes)
- d'autres refusent la réduction de l'autorité du roi, la réforme autoritaire de l'Eglise.

L'Assemblée législative (1791-1792) élue pr stabiliser le régime est confrontée à ce divisions internes et à la crainte d'une guerre en Europe. Elle vote d'ailleurs l'entrée en guerre contre le futur empereur d'Autriche en avril 1792. Puis Tuileries le 10 août 1792, abolition de la royauté le 21 septembre par la nouvelle Convention. Elle décrète que ts les actes publics soient datés de l'an I de la république.

b. la 1^{ère} République.

Cette 1^{ère} entrée en république n'est pas sereine. Contexte difficile :

- combats du 10 août (1000 morts), massacres de septembre
- émergence de la Commune insurrectionnelle de Paris (perçue comme un pouvoir concurrent de Paris)
- division entre Girondins, Montagnard et la Plaine
- le régicide du roi accentuent les divisions

La Convention débat de la nouvelle Constitution ds un climat de tensions extrêmes (révoltes intérieures, notamment en Vendée, défaites militaires) entre la fin 1792 et juin 1793. C'est un texte d'inspiration montagnarde, les Girondins étant évincés. Cette éviction + ampleur des troubles et des conflits aux frontières forcent la Convention à suspendre l'application de la Constitution. Un régime d'exception se met en place et certaines mesures st adoptées (mars et avril 1793): un Tribunal criminel extraordinaire qualifié de révolutionnaire, un comité de Salut public ... puis en septembre la loi des suspects et Maximum général.

St Just donne un nom à cette exception politique **en octobre 1793 : le gt révolutionnaire**. Création de deux comités de gt : Comité de Salut public et de sûreté général. Obj : veiller à la fidélité des généraux et des administrateurs dans le France entière. Mais divisions chez les républicains :

- Hébertistes (Herbert)
- Indulgents (Danton, Desmoulins)

De l'automne 1793 à l'été 1794 = la Terreur. Chez les historiens, 3 visions :

- chez certains elle renvoie à une violence intrinsèque de la Révolution
- pr d'autres, moment fraternel et fratricide
- pr d'autre encore, une politique multiforme et pragmatique

Avec arrestation de Robespierre le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), cette période ne prend pas immédiatement fin (le Tribunal révolutionnaire demeure) même si la répression est allégée (les prisons sont ouvertes). La sortie de la Terreur prend plusieurs mois. Adoption alors d'un nouveau texte constitutif + traités de Bâle (Espagne) et de la Haye (Provinces -Unies) laissent espérer le retour à une certaine sérénité.

c. du Directoire au Premier Empire.

La république directoriale est un régime nouveau qui se nourrit des expériences rejetées de la monarchie constitutionnelle et de l'an II.

Réussites du Directoire = traité de paix avec Autriche (17 octobre 1797-26 vendémiaire an VI) + redressement financier esquissé + réformes éducatives.

Mais divisions politiques visibles par le renouvellement partiel des assemblées à chaque printemps qui conduit à une politique du coup de force (celui du 18 fructidor an V soit le 4/09/1797, il y en a eu plusieurs). En 1799, la reprise des défaites militaires + instabilités politiques conduisent à envisager un changement de régime.

Conçu par Sieyès, et les « révisionnistes », le coup de force des 18 et 19 brumaire an VIII (9 au 10 novembre 1799), est mené par le Général Bonaparte, avec l'intention proclamée de sauver la République. La Constitution de l'an VIII s'affiche comme républicaine. Dotée d'un exécutif fort de trois consuls, Bonaparte est alors premier Consul. Il tente de faire consensus par ces mesures : le concordat (1801), le franc germinal (1802)...et il laisse entrevoir sa tentation d'une monarchie républicaine par l'obtention du consulat à vie (1802) puis par l'entrée dans l'Empire (Constitution de l'an XII-18 mai 1804-28 floréal an XII).

L'Empire correspond à un effacement de l'idée républicaine :

- rétablissement calendrier grégorien
- rétablissement d'une hiérarchie des titres de noblesses ...

Mais le régime s'effondre suite à :

- une expansion en Europe sans consolidation
- la montée des tensions religieuses
- la crise éco de 1811
- la tragique campagne de Russie

Napoléon abdique le 6 avril 1814. Louis XVIII devient roi de France , puis il y a les

Cent-Jours (mars à juin 1815). Après Waterloo N doit de nouveau abdiquer, une seconde restauration commence.

II/ De la Restauration à la monarchie de Juillet . p.17

a. la Chambre introuvable.

La seconde Restauration s'affirme comme porteuse d'une charge contre-révolutionnaire (départements occupés , fonds publics saisis, ...). Les tensions sont encore importantes comme en témoigne les exactions à Nîmes et dans le Gard qui prennent la forme d'un réveil des conflits religieux (37 morts dont beaucoup de protestants). C'est ds ce climat de « Terreur blanche » que les élections à la Chambre ont lieu au mois d'août. Une majorité d'ultras est élue et constitue la « Chambre introuvable », ils veulent un retour à l'ancien régime . Une vaste épuration est alors organisée (ceux qui avaient voté la mort du roi sont emprisonnés, Sieyes et le peintre David doivent s'exiler). Mesures prises : les cours prévôtales sont rétablies pour juger les crimes politiques sans jury ni appel. L'exécution du maréchal Ney le 7/12/1815 est un symbole de cette « Terreur blanche légale ».

Dissolution de cette chambre en 1816 (tensions notamment entre le roi et la Chambre...), l'Assemblée est alors renouvelée et compte une majorité de libéraux modérés, les « doctrinaires » (F.Guizot) qui défendent l'esprit constitutionnel de la Charte par Louis XVIII . Cette Charte prévoit un système bicaméral=

- Chambre des députés des départements élue
- Chambre des pairs nommée par le roi.

Mesures :

- la loi Lainé (Février 1817) sur le vote censitaire
- la loi Gouvion-St-Cyr (1818) confirme la conscription.

La France participe aussi au Congrès d'Aix- la Chapelle en octobre 1818 (retrait des troupes d'occupation).

b. les Ultras

L'assassinat du Duc de Berry (héritier légitime du trône), en 1820, par un ouvrier bonapartiste permet aux Ultras de reprendre le pouvoir. Une série de lois rétrogrades est adoptée : le censure (journaux) est rétablie, la loi du « double vote » (le ¼ des plus fortunés des électeurs obtient le droit de voter une seconde fois)...le rôle du clergé dans l'enseignement est renforcé (Exemple: Mgr Frayssinous est nommé ministre des Affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique en 1824). A la mort de Louis XVIII , son frère Ch X (comte d'Artois) lui succède en septembre 1824.

Dans ce contexte, une partie de l'opposition libérale se radicalise dans une société

secrète : la Charbonnerie . Les élections de 1827 mettent Villèle (un Ultra) en minorité. Ch X choisit alors l'épreuve de force et dissout la Chambre en 1830, mais les nouvelles élections ne donnent pas les résultats escomptés par le roi, il publie alors 4 ordonnances le 25 juillet 1830 (liberté de la presse supprimée, la loi électorale est modifiée pour réduire le nombre d'électeurs ...). La Chambre est aussi de nouveau dissoute . Pdt 3 jours (27,28,29 juillet) durant les « Trois Glorieuses », révolution qui oblige le roi à fuir.

c. la solution orléaniste.

Naissance du mouvement orléaniste : Louis Philippe d'Orléans possède une légitimité monarchique, il incarne une opposition libérale aux Ultras et la Révolution (il a participé aux combats de Valmy en 1792). Il devient « roi des Français » le 9 août. **La monarchie de Juillet est un régime du « juste milieu » (expression employée par LP) entre la démocratie et l'ultracisme.** Il y a une volonté de revenir à une situation institutionnelle proche de la Restauration : abolition du double vote, cens abaissé mais tjs sélectif (seul 170 000 hommes peuvent voter sur une pop de 33,5 millions d'hab).

Deux courants s'affirment :

- les libéraux du Mouvement (Lafitte et Lafayette) plus réformateurs
- les libéraux de la Résistance (Guizot) plus conservateurs

Ces derniers s'imposent.

D'autres oppositions s'organisent à l'extérieur de la Chambre :

- les républicains organisée en Société des amis du peuple et les légitimistes. Elles se regroupent autour d'associations et de journaux (grande liberté) : le *National* pour les républicains + insurrection républicaine les 5 et 6 juin 1831
- revendications sociales avec la révolte des Canuts (11/1831), presse ouvrière (*l'Atelier*)
- affirmation des figure féministes : Claire Médard ou Paluline Roland prennent désormais le relais des premières porte-parole (Claire Lacombe, Pauline Léon, Olympe de Gouges, Etta Palm ou Théroigne de Méricourt.)

Mesures répressives : loi contre les crieurs publics (1833), lois de septembre qui restreignent libertés (le régime de la presse est aggravé, il est interdit de s'affirmer républicain). Triomphe de la politique de la Résistance incarnée par Guizot. Les républicains s'organisent en société secrète (la Société des saisons) et tentent des coups de force.

On peut aussi malgré tt évoquer les mesures libérales (humaniste) du régime :

- réforme du code pénal en 1832
- la loi Guizot en 1833 oblige les communes à ouvrir des écoles et rémunérer un instituteur

Le rejet de la Chambre des propositions de réformes électorales (par Odilon Barrot) conduit à une campagne des banquets organisée par la gauche radicale entre juillet 1847

et février 1848. L'interdiction du banquet parisien le 22 février 1848 suscite un soulèvement populaire qui met fin au régime.

III/ La Seconde République p.22

a. les illusions de 1848.

L'histoire de la II^e Rép débute par les journées parisiennes des 22 au 24 février 1848, qui renversent la monarchie de L.P. Le gt provisoire est composé notamment de représentants des deux principaux journaux républicains dont *le National*. Cette Rép s'achève le 2 décembre 1852 avec la proclamation de l'Empire suite aux plébiscites des 20 et 21 novembre.

On retient parmi ses mesures démocratiques phares : suffrage « universel » (5 mars), abolition de l'esclavage (décret du 27 avril), abolition de la peine de mort pr raison politique. Trois moment clés sont à retenir de cette Rép.

b. le soulèvement de juin.

Juin 1848 : insurrection causée par la fermeture des Ateliers nationaux par la Commission exécutive fondés au lendemain des journées de février par le gt provisoire pour endiguer le chômage. 3000 barricades à Paris ce jour là (la moitié moins en février). Paris est en état de siège, le ministre de la Guerre le général Cavaignac réduit le soulèvement avec brutalité. Lourd bilan humain : 1000 morts du côté des autorités et entre 4000 et 5000 du côté des insurgés.

Interprétation : lutte des classes pour Marx et Tocqueville , il y en effet bien eu un combat entre une prolétariat conscientisé et une bourgeoisie qui ne défend que ses intérêts. Il y au aussi conflits de légitimité entre les représentants républicains de février et de juin 1848. Pour autant Eugène Cavaignac est un authentique républicain, mais sa rép est plus « démocratique » que « sociale », légalisée par le droit et l'élection au suffrage universel. Le citoyen combattant, lui a une autre légitimité, elle est matérialisée par la prise d'armes , ses barricades contre une rép délégitimée par son reniement social.

Juin 1848 est une rupture :

- rupture géographique = le combat des insurgés est centré ds les milieux populaires de Paris mais par crainte de contagion dans la France entière les gardes nationaux proviennent de 53 départements pour garantir l'ordre
- rupture sociale = exemple avec Alexis Tocqueville, député et prophète de la démocratie moderne issu de l'aristocratie foncière , qui vote en faveur de mesures répressives. Il est pr la protection de la propriété.
- Rupture politique = division chez les républicains, car certains ont été massacrés au nom de la rép.

c. des légitimités concurrentes.

13 juin 1849 : manifestation de la gauche démocrate-socialiste contre l'expédition de Rome (aider au retour de Pie IX ???) et le gt. C'est un échec : 31 représentants montagnards st poursuivis , Ledru Rollin doit s'exiler.

Interprétation : cet événement est issu du rapport de force entre les trois forces politique qui émergent à la suite des élections du 13 mai (450 conservateurs / 200 Montagnards / 100 rép modérés). La politique du Parti de l'Ordre est guidé par la peur du péril social et le conservatisme . Exemples: loi Falloux (1850) sur instruction publique et le cléricisme ou la loi du 31 mars 1850 qui élimine le 1/3 prolétarisé du corps électoral (qui constitue la base d'un socialisme en pleine expansion). De plus les montagnards comptent à la fois sur la légalité parlementaire pour avoir gains de cause et sur la constitution d'une « contre-société » politique qui agit dans la clandestinité ; ce qui alimente le fantasme de la subversion populaire pour le « parti de l'ordre ».

Le 13 juin renvoie aux apories de cet espace politique non stabilisé dans lequel les légitimités économie se concurrencent. Contrairement aux journées de juin 1848 , celles de 1849 trouvent un écho en province (one assiste à de micro-mobilisations de « democ-soc » à Grenoble, Brive, Tulle)

La Rép de 1848 est le laboratoire d'une politisation plurielle : si elle est pour certains un champ d'incertitudes , elle devient pour d'autres un espace des possibles.

d. le coup d'Etat de L-N-B.

Décembre 1851 : [Maurice Agulhon](#) (*Coup d'Etat et République*) a résumé en qq phrase les conditions de ce coup d'état « si le coup d'état a lieu malgré des obstacles juridiques et moraux, c'est bien parce qu'il avait d'autres partisans que la coterie bonapartiste et les élus déjà ralliés à l'Elysée : une grande partie des classes dirigeantes souhaitaient en effet renverser la rép par crainte que le voie de la démocratie ne ramène un régime populaire et violent. »

Les résistances à ce coup d'état se font à Paris (mort du parlementaire républicain Alphonse Baudin le 3 décembre 1851, sur la barricade parisienne qui devient une martyr du romain républicain) et en province. On retiendra deux choses de cette insurrection provinciale (Gers-Yonne-Var) de déc 1851 :

- la prise en compte des enjeux politiques ds les milieux populaires différemment politisés
- la volonté de défendre une république attentive à la population.

La répression y est féroce : arrestations, épuration, déportation en Guyane et en Algérie.

Période qui a eu mauvaise presse : le coup d'état comme baptême, la compression des libertés, effondrement du régime dans le désastre de la guerre.
Mais il faut lui reconnaître : époque de prospérité , et mutations économiques profondes.

a. un césarisme démocratique

A la suite du coup d'Etat compte tenu de l'épuration , il n'y a plus en France, d'état-major républicain , dont les hautes sphères sont en exil. Le gt de la rép est confié à LNB, le régime est réglé par la constitution du 14 janvier 1852. Le rétablissement de l'Empire qq mois plus tard ne change pas l'esprit et le fonctionnement des institutions sinon que le pouvoir est confié à vie et de manière héréditaire à LNB. La constitution et le rétablissement de l'Empire sont soumis à ratification au suffrage universel. **Cette constitution repose sur le double principe de la légitimité démocratique et du pouvoir fort.**

Le jeu démocratique est strictement contrôlé :

- principe de la candidature officielle (le candidat est appuyé par l'administration)
- le scrutin uninominal qui consigne les candidatures dans une seule circonscription
- droit d'association pas rétabli , presse muselée

Le 2nd Empire est considéré comme un césarisme démocratique, les agents du régime sont des fonctionnaires, les maires sont nommés par le pouvoir, les préfets tiennent un rôle clé (agents de surveillance et d'information). Ils rédigent d'ailleurs régulièrement des rapports pour connaître le territoire et prendre le pouls de l'opinion publique.

b. une libéralisation progressive.

L'Empereur a de fidèles alliés , l'appui des campagnes et jouit d'un contexte économique favorable. Il mène alors une politique de grands travaux (Paris et le baron Haussmann). On assiste à l'avènement du capitalisme , d'après [Alexandre Dumas](#) « la bourse , devint pour cette génération ce qu'était la cathédrale au Moyen Age ». Il mène aussi une politique internationale de prestige (règlement de la guerre de Crimée par le congrès de Paris en 1855). C'est dans ce souci constant de mener une politique de prestige que N III fait évoluer le régime dans un sens plus libéral.

On dissocie deux phases ds le 2nd Empire : un Empire autoritaire avant 1860 et un Empire plus libéral après. Cette libéralisation est progressive et se fait pr des raisons idéologiques (rayonnement de la France) et conjoncturelles. C'est pour cela qu'il soutient l'unité italienne et entre en guerre aux côtés du royaume de Sardaigne contre l'Autriche. **Despotique en politique intérieure , il est libéral en politique extérieure.** Cependant son soutien à une perte de la souveraineté du pape sur une partie des Etats pontificaux lui vaut le divorce avec les cléricaux (un des piliers du régime). De plus les entreprises guerrières du Mexique (1862-1867) et l'orientation vers le libre-échange

suscitent la méfiance des milieux économiques. N III se tourne alors vers les libéraux : amnistie accordée en 1859 pr les condamnés de 1852... Les élections de 1863 voient la montée des républicains , en janvier 1864 le fameux discours de Thiers sur les libertés fondamentales est le signe de la renaissance de la vie parlementaire.

L'encadrement de la presse est desserré également , 140 journaux voient alors le jour dont la *Lanterne* de Rocherfort. L'empereur soumet ces mesures libérales par plébiscites. La libéralisation du régime a tt de même produit des bonapartistes plus bonapartistes que empereur : « les mamelouks » qui voient ds cette politique libérale une fragilisation du régime.

c. la nature du régime.

Finalement à partir de 1868, N III tend à refonder l'alliance entre L-Napoléon et le parti de l'ordre dans le cadre d'un fonctionnement institutionnel proche de celui d'une monarchie parlementaire , à un détail près et pas des moindres que le pouvoir personnel du chef de l'Etat reste fort. La geste de N III relève du mythe politique du Sauveur, avec le coup d'état il aurait évité un cataclysme social à la France. Cette dimension a assuré la légitimité du Second Empire , sous lequel les Français ont sacrifié les libertés démocratiques au profit d'une protection et de la prospérité matérielle.

V/ De la Commune aux débuts de la Troisième République . p.33

a. la France de la défaite.

Le 4 sept 1870, pour la 3ième fois la Rép est proclamée . Cette proclamation fait suite à la nouvelle de la défaite de Sedan face aux Prussiens (nuit du 3 au 4 septembre) officialisée par le Corps législatif. La pop parisienne s'insurge . Gambetta y proclame : « Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait. Pour sauver la Patrie en danger, il a demandé la République : (...). » Le 18 septembre , Paris est assiégé par les Prussiens. La guerre a fait disparaître l'Empire, mais la République hérite de la défaite militaire.

Comment qualifier le 4 septembre ? Est-ce une révolution ? Certes de nombres portraits ou symboles impériaux sont lacérés mais pas de barricades , ni de victimes. Il est difficile de classer le 4 sept comme un épisode glorieux de la tradition républicaine sur les cendres d'un Second Empire discrédité.

Selon [Claude Digeon](#) (*La crise de la pensée allemande de la pensée française 1959*), l'année 1870 a montré que les principes de 1789 ont été retournés contre elle, et qu'il ont signifié la victoire des nationalités contre elle. [Ernest Renan](#) développe l'idée d'une supériorité des écoles allemandes, scientifiquement sérieuses, par rapport à celles de la France qui forment des esprits sans consistance. Ainsi , le développement de l'éducation et des sciences apparaît comme un des remèdes à la défaite.

Les débuts de la III République sont chaotiques. Une nouvelle Assemblée majoritairement conservatrice est élue en février 1871. Adolphe Thiers devient le 1er psdt . La France perd l'Alsace et la Lorraine (Traité de Francfort).

b. la première « révolution prolétarienne » ?

Le 18 mars 1871, la Commune de Paris est proclamée. Raisons :

- ne pas accepter la servitude des Prussiens et la capitulation
- considérations sociales

Cette Commune s'inscrit dans un long héritage révolutionnaire qui se revendique de 1789. Il s'agit avant tout d'une « **insurrection du « tt-Paris travailleur, à mi-chemin entre peuple et prolétariat » (J.Rougerie)**. Ce bref gt prend des mesures sociales (interdiction du travail des boulangers la nuit, séparation de l'Eglise et de l'Etat ...). Elle est pour cette raison considérée comme la « première révolution prolétarienne » par la tradition marxiste. Son impact est dc important au niveau international et au niveau national chez la classe moyenne et la bourgeoisie apeurées.

A. Thiers n'hésite pas à mener une répression sanglante (« semaine sanglante ») en mai 1871 faisant plusieurs milliers de morts. La fracture déjà visible en juin 1848 entre rép « bourgeoise » et sociale s'approfondit.

c. la fondation de la III république

La tendance monarchiste du début de cette république connaît son apogée avec l'élection du maréchal Mac-Mahon. Gambetta, entend bien lutter contre cette tendance en ralliant autour de lui une majorité de députés. Le 30 janvier , l'amendement Wallon, mentionnant le psdt de la République , inscrit la rép dans le texte des lois constitutionnelles.

Au milieu des années 1870 , les différentes élections nationales et locales montrent la progression des républicains. Pour y faire face Mac Mahon choisit la dissolution de la chambre en 1877 mais la droite ne regagne que peu de députés. En 1879, le renouvellement du 1/3 du Sénat permet aux républicains de d'imposer. Mac-M démissionne et Jules Grévy prend sa place (de 1879 à 1887). Mesures des années 80 : décrets sur école, liberté de la presse, le choix de la Marseillaise comme hymne national , la loi d'annistie des communards... Débat autour du choix du la fête nationale (fête de la fédération / 14 juillet). La nouvelle rép s'ancre dans le sillage de la Révolution fr surt dans sa première phase. Partt des places de la Rép seront inaugurées.

d. l'affirmation de la République.

F.Furet estime alors que désormais « **la Révolution entre au port** ». Une telle affirmation propose une lecture téléologique de l'histoire de France. La difficile consolidation de cette tardive entrée en république se voit dans les crises et scandales comme dans l'antiparlementarisme latent.

« Les idées , les conceptions, les représentations, les mémoires, les sentiments, les images qui ont pr origine la Rép existent à de nombreux niveaux de la vie sociale, culturelle et politique, selon des attentes très différentes qui font que des personnes et des groupes peuvent ne pas être d'accord et pourtant reconnaître des valeurs communes. » (Vincent Duclert).

Dans les années 1880 , les rép se divisent entre « radicaux » et « opportunistes », ces derniers dominant la vie politique jusqu'en 1895.

L'affirmation de la Rép est indissociable de la constitution d'un vaste Empire colonial. De nombreuses crises secouent le régime : Panama, boulangisme, affaire Dreyfus.

La condamnation du capitaine suscite qq protestations, leur écho est limité mais ces « révisionnistes » font progresser l'idée d'une nécessaire révision du procès. S'ensuit le « J'accuse » d'Emile Zola, la fondation de la ligue des Droits de l'Homme (1898). En face le camp anti-dreyfusard se déchaîne mû par l'antisémitisme, la défense de l'armée et un nationalisme exacerbé. Les anti fomentent même un coup d 'Etat à l'heure ou Emile Loubet remplace Félix Faure. La crise politique se termine avec sa grâce présidentielle qui ne l'innocente pas mais le libère.

Le projet de Déclaration des droits de l'homme présenté à la Convention par Robespierre le 24 avril 1793, a été réédité en 1831,1833,1848,1850,1871 et 1878, dans une chronologie qui rappelle combien le combat républicain s'est nourri de références à la Révolution.

- Louis-François Pinagot (1798-1876)
- *Expérience intellectuel d'Alain Corbin de saisir une « biographie invisible ». Sans les recensements de la pop, les minutes de justice de paix, les listes électorales, ou les registres de conscription le sabotier serait invisible. Il est né sous le Directoire (1798) et est mort au temps de l'Orde moral (1876). La première partie de son existence montre que sa condition éco est difficile , elle s'améliore sous le 2nd Empire (il achète une maison). Quel est l'impact de la Révolution sur sa vie ? La région du Haut-perche entre timidement dans la chouannerie en 1795 , mais elle en devient un pôle majeur par la suite. En 1815, les Prussiens investissent le pays. Qui fut le citoyen Pinagot ? Il reste difficile d'avoir des opinions individuelles dans les résultats électoraux. Dépouvu du droit de vote aux scrutins communaux en 1831, (malgré la baisse du cens), on voit son nom figuré sur la liste d'émargement en avril 1848. Abstentionniste , il est plus assidu à partir de 1860. Il assiste à la fin de sa vie à l'entrée de son fils aîné au conseil municipal.*
- *Alain Corbin, Le monde retrouvé de L-F-P. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876.*

Chapitre 2.

IMPOSER OU NÉGOCIER LA RÉPUBLIQUE. P41-70

Les multiples passages d'un régime à un autre pendant le long XIX siècle semblent très conflictuels (révolution, guerre, coup d'Etat). Pour autant, les compromis, les négociations, les contraintes, les continuités existent aussi. Les contemporains ont cependant le sentiment d'une accélération du rythme du temps historique, d'une entrée dans la « modernité » (mot qui apparaît à cette époque).

I/ Transition des régimes et coups d'Etat. p.41

a. 1792, ou l'échec de la monarchie constitutionnelle. p.41

La république, telle qu'elle est expérimentée en France est un régime qui ne relève pas de l'évidence. **Au XVIII siècle, les rares républiques d'Europe sont des « républiques aristocratiques » (catégorie de Montesquieu), l'autre république celle plus « démocratique » inspire le doute et reste une exception.** Les contemporains imaginent les républiques dans des pays de taille modeste (ce n'est pas le cas de US).

Pendant les premières années de la Révolution, le nouveau régime tente de concilier royauté et souveraineté nationale. Mais le roi est peu enclin à accepter toutes les réformes (son refus d'approuver la DDH). Sa fuite et son arrestation confirment les doutes du peuple concernant le roi. La désapprobation du peuple au Champ-de-Mars se solde par une fusillade. L'Assemblée tentant de protéger ses avancées démocratiques (achever la Constitution) en interprétant la fuite comme un enlèvement.

Dans les mois suivants, alors que la Constitution est achevée, l'attitude équivoque du roi face notamment aux défaites militaires... ravive la méfiance du peuple. La république n'est pas la seule option possible (un changement de dynastie en faveur des Orléans...). Les députés sont partagés face au roi. La violente prise des Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août oblige les députés à réagir : L XVI est suspendu provisoirement, une Convention est convoquée.

C'est lors de sa 1^{ère} réunion que la nouvelle Assemblée le 21 septembre décrète que « la royauté est abolie en France ». Le changement de régime est donc évident et le lendemain même les actes publics sont datés de « l'an premier de la république française », la nature du régime ne fait pas de doute ça sera une république démocratique et non aristocratique.

b. Les fragilités de la première République. p.43

De 1792 à 1795 3 moments et 3 expériences de fondation républicaine peuvent être isolés :

- le 1^{er} de l'été 1793 (tension entre Montagnards et Girondins se terminant par l'évincement de cette dernière) : élaboration d'une nouvelle Constitution.
- Le moment du « grand révolutionnaire » conçu comme un grand d'exception conçu pour sauver la République (mouvement dit « fédéraliste », soulèvement de la Vendée,

défaites militaires).

- En 1795 pdt la Convention thermidorienne avec une nouvelle Constitution dite de l'an III

Chez [Mallet du Pan \(1799\)](#) apparaissent et s'opposent les notions de « **république révolutionnaire** » et « **république directoriale** ».

Après, la rép demeure un régime fragile et instable : multiples coups de force (le 18 fructidor -1797, et les deux années suivantes). Raisons :

- contexte de guerre et de résistances vives à la révolution
- dénonciation des vices de la Constitution de l'an III et celle de la stricte séparation de l'exécutif et du législatif par lesquels des contemporains ont justifié le coup d'Etat des 18 et 19 brumaire par B ?

c. les révolutions du XIX siècle. p.44

Deux révolutions d'ampleur européenne (1830 et 1848) et une révolution circonscrite mais à dt l'impact est important (la Commune) marquent chaque changement de régime politique. Ces transitions sont liées à la tradition révolutionnaire issue de la décennie 1789-1799.

En 1815, la monarchie restaurée s'impose avec difficulté (rétablie une 1ière foi en 1814-les Cent Jours). En **1830**, les ordonnances de Charles X mettent le feu au poudre . La révolution des « 3 G » chasse les Bourbons du pouvoir.**Pr la 1ière depuis la Révolution fr des barricades sont érigées dans Paris.** Cette révolution a eut d'importants échos en Europe , la solution républicaine est une des possibilités. Le slogan « Vive la République » est scandée comme si la « **révolution inachevée** »([Sylvie April](#)) faisait son chemin. C'est une monarchie parlementaire qui prévaut, à travers la figure de Louis - Philippe. Les républicains et les bonapartistes s'allient face aux deux monarchies successives.

En 1848, les républicains et les bonapartiste se séparent radicalement. La transition d'une monarchie constitutionnelle à l'élection **d'une nouvelle Assemblée constituante élue au suffrage universel masculin (1ière fois depuis 1792)** s'effectue à la suite d'une révolution qui a peu engendré de violences.La question sociale pose immédiatement le pb de la nature du régime, doit-on aller plus loin et mettre en place une république sociale. La répression, par le Général Cavaignac, des ouvriers insurgés en juin 1848 montre le fossé entre les rép modérés (attachés à l'ordre) ceux plus proches des socialistes. Ce fossé est une des grandes fragilités du régime. L-Napoléon s'impose comme candidat à la rép grâce à une minutieuse propagande des bonapartistes, il rallie à sa cause les campagnes (qui craignent le désordre).Le coup d'Etat a lieu à la date symbolique du 2 décembre (sacre de N 1er / victoire d'Austerlitz) 1851. **Le bonapartisme triomphe une nouvelle fois d'une république affaiblie et divisée. Cette rép de courte durée n'est pas qu'une simple transition ou une simple parenthèse , elle a tout de même montré la force des courants républicains, leur capacité à se structurer et à faire voter des lois décisives** ([Maurice Agulhon et Raymond Huard](#)).

d. l'effondrement du Second Empire. p.46

Le changement de régime en 1870 trouve son origine depuis 1860. Les courants républicains ont gagné de l'influence grâce à la libéralisation du régime.

Exemple: le programme de Belleville de Léon Gambetta (élections législatives de 1869) met en avant les idées de la gauche républicaine (liberté de la presse/ séparation de l'Eglise et de l'Etat).

Mais au 4 septembre 1870, la nouvelle répub est encore fragile (importance des monarchistes), d'ailleurs **la crise du 16 mai 1877 est emblématique des difficultés que rencontrent les répub pour s'imposer.**

Exemple: les élections législatives du 5 mars 1876 montrent la dualité du pouvoir = majorité de la Chambre à la gauche répub avec Gambetta à sa tête / le Sénat reste aux mains des monarchistes dc du côté du psdt légitimiste, Mac-Mahon. Il est obligé de nommer une psdt du conseil républicain qu'il remplace 10 jours plus tard par un autre répub modéré Jules Simon. Le désaveu de ce dernier par Mac Mahon le 16 mai 1877, est perçu comme un « coup d'Etat parlementaire ». M-M dissout la Chambre pr s'assurer une majorité, deux jour plus tard le 18 mai les différents groupes républicains (Union répub de Gambetta / Gauche répub de Jules Ferry) se réunissent et signent le « Manifeste des 363 ». Les répub l'emportent en oct 1877. **Après cette crise les psdt de la répub n'oseront plus dissoudre l'Assemblée.**

II/ Les révolutions et les républiques dans leur contexte international. p.47

Il est important de ne pas négliger le contexte international dans les changement de régimes.

a. La première République et la guerre. p.47

1792 : guerre ouverte avec Prusse et Autriche. Avt même la fuite du roi on craint une intervention étrangère pr écraser Révolution (la révolution batave interrompue par Autrichiens en 1787). De plus la déclaration Pillnitz (1791), par laquelle Autriche et Prusse affirment vouloir aider L XVI ne rassure pas et l'Assemblée se prépare à une guerre.

La première Répub est une répub en guerre et une répub de méfiance envers L XVI.

Exemple: publication du manifeste de Brunswick commandant des armées prussiennes et autrichiennes qui menace Paris sir le moindre outrage est fait au roi et à sa famille.

Le conflit s'élargit après l'exécution de Louis XVI (Angleterre, Provinces Unies, Espagne) et cette guerre n'est pas une guerre comme les autres.

Elle est conçue comme un combat politique, il s'agit de « vaincre ou mourir », de la « liberté ou la mort ». Les ennemis ne sont pas seulement ceux d'un pays mais ceux de la liberté. Robespierre écrit dans son journal (Lettres de [Maximilien Robespierre](#) (...) à ses commettants) « (...) **Mais un peuple attaqué par les tyrans de la terre, pour avoir élevé l'étendard de la liberté universelle, est un prodige, dont les annales du genre humain ne présentent aucun exemple.** »

-
b. Réunions et rattachements révolutionnaires. p.49

Ds ce contexte, les frontières de la rép fluctuent :

- avant la guerre, « réunion » (et pas annexion) d'Avignon et du Comtat Venaissin au royaume proclamée par députés
- avec la guerre, succession de « réunions » durant hiver 1792-1793 : sont rattachés à la Rép de Savoie, le comté de Nice, la principauté de Monaco, la principauté de Salm.
- rattachement de 2 autres territoires deux ans plus tard (1795) dt l'ancienne province de Liège et les anciennes Provinces Unies
- la Rhénanie en 1797.

Ces territoires deviennent fr et sont républicanisés. Le discours libérateur accompagne la naissance de **républiques sœurs (1795-1799)**.

Exemple: rép batave par les patriotes des Provinces Unies (1795) / rép helvétique (1798).

Lorsque que les projets républicains aboutissent :

- **adoption d'une Constitution**
- **mise en place d'un exécutif collégial + un législatif partagé (plusieurs assemblées)**
- **réformes libérales (liberté d'expression)**

Ces enjeux politiques ne disparaissent pas totalement lorsque la République n'est plus, la suppression de la féodalité et du servage libère la propriété, le Code civil se diffuse et s'adapte aux usages locaux (Hollande).

c. la France dans l'Europe du Congrès de Vienne. p.50

Les contemporains en Europe considèrent la révolution et la république comme des inventions françaises. **L'historiographie remet en cause l'idée que la France joue un rôle de meneur de la démocratie européenne.** La question qui taraude les contemporains est de savoir si la révolution est terminée, chaque moment insurrectionnel remet en question cette interrogation.

Le Congrès de Vienne qui s'ouvre ds la capitale autrichienne le 18/09 1814 est à la fois :

- à la recherche d'un équilibre continental, c'est une sorte de « **Commonwealth of Europe** » (phrase du représentant britannique), et va ds le sens d'une tradition issue des Lumières visant à trouver les conditions d'une paix durable
- s'unir contre l'élan révolutionnaire français et s'assurer de la pérennité contre des

revendications nationales et libérales.

Conséquences pour la France :

- elle doit céder des territoires
- forte indemnité
- territoire partiellement occupé pdt 5 ans (mise sous tutelle par les 4 gdes puissances)
- attitude plus hostile des ultraroyalistes contre les bonapartistes et les républicains (« Terreur blanche »)

De leur côté les républicains sont persuadés que leur nation est chargée d'une mission émancipatrice, cette grille de lecture a aussi été utilisée par une certaine historiographie. Mais ce modèle a été remis en question par des historiens plus sensibles aux connexions qu'au processus de contagion. Dans ce cadre un intérêt tt particulier a été accordé aux exilés.

d. 1830-1848 : la concomitance des révolutions européennes. p.52

La Révolution de 1830 participe à un mvt libéral qui ne touche pas seulement la France (Pologne, Belgique ...). Pr autant cette révolution est svent perçue comme la reprise de la révolution fr. Metternich disait « **quand Paris s'enrhume, l'Europe prend froid** ». A peine intronisé Louis-Phillipe, prend soin de rassurer les cours d'Europe quand à sa capacité à contenir la révolution. Les démocrates fr conçoivent les relations internationales comme l'affrontement de nations incarnant des principes :

- en Angleterre c'est le mercantilisme et le capitalisme
- en Russie l'absolutisme
- en France la démocratie

En 1848 , le mouvement d'échelle européenne ne fait aucun doute (contrairement à 1830). Lamartine nommé aux Affaires étrangères tient à rassurer les Européens sur le fait que la guerre a cessé d'être, que la jeune République respecte les Etats. En même temps , il y a chez les républicains l'idée d'une « République universelle » qui fait son chemin en Europe . Le « Printemps des peuples » a aussi été perçu comme un face à face entre « l'Europe des peuples » et « l'Europe des princes ».

A partir de 1849 , un courant pacifiste émerge avec ds congrès de la paix un peu partt en Europe regroupant des libéraux et des rép modérés. **Ce mvt est connu par le discours prononcé par V.Hugo en faveur des Etats-Unis d'Europe** (« Europe fédérale »).

e. de l'interventionnisme au colonialisme . p.54

N III veut en finir avec l'ordre de Vienne et imagine une Europe des nations au sein de laquelle la France aura retrouvé son rang et ses frontières. D'où politique extérieure de N III :

- guerre de Crimée (p.8 de cette fiche)
- guerre d'Italie (p.8 de cette fiche) + l'engagement de la France inquiète les

catholiques , ces pressions imposent alors la signature d'un traité de paix séparé entre la France et l'Autriche. Cela a été vécu comme une trahison par les patriotes italiens.

En 1870 , les Européens acceptent davantage l'instauration de cette nouvelle république non vécue par eux comme le centre d'un mouvement européen. La politique extérieure de la Rép ne prétend plus se faire au nom de principes universels mais il s'agit surtt de confronter la France au sein de la communauté des nations. C'est le sens de la politique coloniale préconisée par J.Ferry et celle de la politique européenne de Delcassé avec l'Allemagne .

Exemple: Fachoda

L'heure est à la constitution d'alliances ayant pr obj d'établir un rapport de forces entre nations rivales fort loin des idéaux de la Révolution fr.

III/ L'élaboration des constitutions et du droit. p.55

Dés 1789 , les Constituants ambitionnent de fonder le « nouveau régime » par le droit. L'idée de constitution n'est pas étrangère à l'Ancien Régime et [Arnaud Vergne](#) a récemment montré que ds la 2ième moitié du XVIII siècle , elle nourrit les réflexions parlementaires sur le renouveau politique du royaume. Il en va de même pour la notion de « code ». Les significations des mots « constitution » et « code » se transforment lorsque commence la Révolution fr.

a. 1791-1799 : quatre constitutions en huit ans. p.55

La première Assemblée entend doter la France de textes solidement établis :

- DDHC (26 aout)- destinée à être placée en tête de la nouvelle Constitution , véritable arme politique le texte mentionne davantage les droits que les devoirs.
- **La nouvelle Constitution est achevée en sept 1791** (contexte de fuite du roi) et prévoit un partage des pouvoirs entre une Assemblée législative élue (2ans) qui fixe le montant des impôts, élabore les lois // et un monarque qui possède le pouvoir exécutif.IL est devenu « roi des français » et est soumis aux lois.
- Les nouvelles normes civiles ne st pas rassemblées ds un code , elle interviendra avec le Consulat.
- Un premier Code pénal est élaboré en 1791 .

Avec l'entrée en République , ces normes deviennent caduques.

- **réécriture de la Constitution qui est adoptée lors de débat excluant les meneurs girondins (printemps 1793)**
- projet de Code civil de Cambacérés (1793) avorté

Au printemps 1795 , alors que l'épisode de la Terreur est clos et que les traités de Bâle et de la Haye laissent entrevoir un retour à la paix, la Convention se penche de nouveau sur l'ordre politique à établir.Les conventionnels décident de changer la Constitution à nouveau afin de mieux encadrer la démocratie .

- **Constitution de l'an II (1795- 5 fructidor an III) est précédée par « une déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen. ».** Cette fois ci l'exécutif est partagé entre 5 membres appelé Directoire exécutif, et deux assemblées, le Conseil des 500 (« résolutions législatives ») et le Conseil des Anciens (transforme les lois)
- nouveau Code pénal
- second échec du projet de Code civil de Cambacérès (1796)

Le Consulat achève l'oeuvre entreprise par la Révolution.

- **la Constitution de l'an VII (13 décembre 1799), s'affiche comme républicaine mas renforce l'exécutif et limite les droits politiques des citoyens.**Le premier consul dispose de l'essentiel des pouvoirs au détriment de ces deux collègues. Il gouverne avec des ministres et un Conseil d'Etat. Le législatif = Tribunat / Corps législatif / Sénat (constitutionnalité des textes adoptés)
- le régime les années suivantes évolue vers le Consulat à vie (an X) et l'Empire (an XII)
- le Code civil : nourri de droit romain, d'héritages juridiques d'ancien régime , et normes et projets de codes élaborés pdt la décennie révolutionnaire. Obj : unifier et normer.
- Code pénal (1810).

b. la Charte de 1814. p.57

C'est le comte de Provence (le futur Louis XVIII) qui est choisi selon le principe de droit dynastique pr reprendre le trône des Bourbons.

Charte de 1814 :

- principe dynastique et autorité monarchique sont réaffirmés
- droits issus de la Révolution sont confirmés : égalité devt la loi, devt l'impôt , libertés religieuses (la religion catho est religion d'Etat, d'opinion),
- le roi est chef de l'Etat , chef de l'exécutif et propose les lois // le pouvoir législatif est bicaméral : une Chambre des Pairs nommé par le roi et héréditaire et une Chambre des députés des départements, élue pr 5 ans (renouvelable par 5ième).

Mais elle suscite le mécontentement : opposition entre doctrinaires et ultras.

Exemple: débats sur la loi Lainé en 1817 sur l'élection des députés (conditions de cens et d'âge électorale). Il y affrontement de deux conceptions entre les ultras (dt Villèle) qui veulent une participation plus large des citoyens avec l'élaboration d'une assemblée primaire accessible avec un cens relativement faible (25F) et une élection à deux niveaux.

Les libéraux ont une vision plus restrictive du vote et défendent l'élection directe des députés par des hommes qui en ont les « capacités ».

La Révolution de 1830 permet aux libéraux d'imposer leur lecture de la Charte. QQ modif :

- la religion catho devient la religion « professée par la majorité des Français ».
- le droit de légiférer par ordonnances est retiré
- les Chambres partagent avec le Roi l'initiative législative....

Pr les libéraux le vote n'est pas un droit mais une fonction , il n'est pas la conséquence de l'autonomie de l'individu mais de qualités objectives qu'il convient de déceler. Ces institutions reposent ainsi sur un double refus :

- celui de l'indifférenciation sociologique menant à la « dictature du nombre »
- celui de la vieille sté d'ordres où dominant les élites nobiliaires (le cens et l'âge d'accès aux votes sont abaissés mais restent sélectifs).

La monarchie de Juillet reste un régime de notables. Le nbre d'électeurs par départements est restreint (ceci favorise la corruption) , cepdt la loi électorale de 1831 sur les élections municipales permet à des populations appartenant à des catégories très populaires d'élire leurs conseillers municipaux.

c. des libertés de 1848 à la démocratie d'adhésion de 1852. p.59

Dans ce nouveau climat démocratique plus question de textes octroyé ou adopté par des Chambres censitaires. Il se tourne vers le peuple et adopte le principe du suffrage universel pr l'élection d'une Assemblée constituante. Pr la 1^{ière} fois depuis la Rév le vote est considéré comme un droit individuel. De plus la liberté de réunion et de presse favorise l'effervescence politique : la multiplication de clubs

La nouvelle Constitution est adoptée le 4 novembre :

- droits des citoyens affirmés (souveraineté populaire, abolition esclavage ...)
- psdt de la Rép élu pr 4 ans (modèle US) au suffrage universel et non rééligible / un législatif monocaméral

La question de l'universalité du suffrage ressurgit en 1850 , le texte adopté par le parti de l'Ordre exclut des listes électorales 1/3 des électeurs parmi les plus démunis (ceux qui ont été condamnés, ceux qui ne peuvent justifier de 3 ans de domicile continu ...). La réaction est virulente à gauche.

Lorsque l'Empire est rétabli le 2 décembre, N III établit un système politique original qui est fortement inspiré par celui de N I. C'est un régime autoritaire mais le vote intervient pour légitimer la décision du chef de l'Etat (démocratie d'adhésion).

- l'Empereur est responsable de l'exécutif , chef des armées, il propose les lois, nomme à tous les emplois publics, convoque et peut dissoudre le Corps législatif / le législatif est divisé en trois assemblées : le Corps législatif, élu au suffrage universel masculin corrigé par le système des candidatures officielles qui vote les lois ; le Conseil d'Etat , nommé par l'Empereur examine projets de lois ; le Sénat

composé de membres de droit (cardinaux, généraux ...) et de membres nommés par l'Empereur qui juge de la constitutionnalité des lois.

d. les lois constitutionnelles de 1875. p.61

Les difficiles conditions d'établissement de la 3^{ème} République retardent l'élaboration de ces institutions. Il faut attendre 1875 pour que l'Assemblée s'engage dans l'élaboration de lois constitutionnelles. Elles sont issues d'une Chambre élue. **Le premier amendement daté du 30 janvier 1875 propose que le psdt soit élu pour 7 ans et rééligible et que la Chambre soit bicamérale. Ce texte est considéré comme l'acte de naissance du régime**, il est suivi par 3 lois constitutionnelles sur le Sénat et les pouvoirs publics. Ces lois réaffirment le principe républicain du suffrage universel .

- l'Assemblée est composée de deux chambres : celle de députés (660) élue pour 4 ans qui vote le budget et les lois / le Sénat composé de 225 membres désignés par élus locaux et 75 inamovibles. / Le psdt de la Rép est élu par l'Assemblée Nationale (Ch des dep + S), il peut dissoudre la Ch des dep / le gt est nommé et révoqué par le psdt

Les lois constitutionnelles sont un compromis entre les rep (suffrage universel) et les libéraux mais aussi les conservateurs (système bicaméral). Il y a qq modifications apportées à ces lois par la suite: le transfert des Chambres de Versailles à Paris (1879), suppression des sénateurs inamovibles ...

IV/ D'une révolution à l'autre : permanences , héritages et nouveautés. p.63

a. une société remodelée par la Révolution. p.63

En 1790, [Nicolas Chantreau](#) exprime les changements opérés lors de la Révolution dans la société dans son « *Dictionnaire national et anecdotique* » où on trouve : de nouveaux mots apparus mais aussi les mots dont l'emploi a cessé : bénéfices, censitaire, droit d'aînesse, droits seigneuriaux, servage, roturier.

- La société est plus égalitaire : abolition des privilèges (4 août), de la noblesse héréditaire (19 juin 1790), suppression des ordres de la chevalerie reposant sur les distinctions de naissance (1791).
- L'Église est transformée (principe de l'élection des curés et évêques.)
- Les seigneurs perdent leur pouvoir de justice, leurs droits honorifiques, leurs droits seigneuriaux
- le monde du travail par la suppression des offices , la disparition de certains monopoles

Les mots « liberté, égalité, fraternité » se retrouvent dans cet ordre dans plusieurs textes et Robespierre a été le 1er en décembre 1790 à inscrire sur les drapeaux des gardes nationaux.

b. le temps bref des ambitions égalitaires. p.64

- la déclaration des droits de 1793 reconnaît un devoir d'assistance envers les « citoyens malheureux » en fournissant du travail ou un revenu. Souci aussi de démocratiser la propriété, la Convention autorise le partage des biens communaux (1793)
-
- la Terreur a aussi mis en place des mesures que [Enerst Labrousse](#) qualifie « d'anticipations » : abolition de l'esclavage des colonies (1794), le Maximum général, les « **décrets de ventôse** » **qui prévoient la confiscation des biens des suspects jugés ennemis de la république et de leur distribution aux patriotes indigents (février-mars 1794)**. Il y a aussi des lois sur la succession avec effet rétroactif au 14 juillet 1789.
-
- avec le Consulat et l'Empire, l'ordre l'emporte sur la liberté : maintien de l'esclavage dans les colonies, la Légion d'honneur rétablit les distinctions, certaines professions sont de nouveau organisées et contrôlées (boulangerie, médecins, avocats)
-

Mais en 1815 la société reste révolutionnée puisque il n'y pas de remise en question de la suppression des seigneuries, de la disparition des privilèges ou la vente des biens nationaux.

c. l'impossible retour au passé. p.65

La Restauration restaure : les Bourbons sur le trône de France, ou le drapeau blanc. Mais elle ne peut restaurer l'Ancien Régime.

- Sur le plan institutionnel et politique elle inaugure une forme de parlementarisme,
- sur le plan social le suffrage censitaire, même si elle exclut la grande majorité de la population elle consacre une société d'individus et assure la domination des notables ; les acquéreurs des biens nationaux ne peuvent expropriés

Sous la monarchie de Juillet, la baisse du cens électoral et d'éligibilité renforce le poids de la bourgeoisie, des classes moyennes souvent raillée ds les romans de [Balzac](#) (*La Comédie humaine*) ou par les caricatures de [Daumier](#). Le suffrage censitaire accorde une importance institutionnelle à l'argent et au mérite de celui qui s'enrichit.

Un esprit bourgeois se développe avec des valeurs (code moral et intellectuel) : mérite, famille, moralisme rigoureux, épargne, s'intéresser aux affaires publiques...

d. la France rurale. p.66

Les ruraux sont majoritaires. Acquis de la Révolution :

- vente biens nationaux
- destruction de la sté d'ordres
- la sacralisation de la propriété

Avt 1789 : 40% des paysans possédaient leur terre , en 1815 ils st 45%.

Modernité ds villages :

- disparition jachères (remplacées par plantes fourragères)
- généralisation des comices agricoles
- intro de nouvelles techniques diffusées par agronomes

Les formes traditionnelles de propriété collective restent indispensables : vaine pâture , biens communaux, droits collectifs (ramasser du bois...). La défense de ces droits d'usage peut mener à des révoltes comme en Ariège en 1829 contre le nouveau Code forestier.

e. le développement du capitalisme. p.67

Les évolutions sociales restent lentes entre 1815 et 1850 mais elles s'accélèrent dans la seconde moitié du siècle et srtt après 1880.

- la crise agricole de 1846-1848 favorise des reconversions en faveur des cultures comme la betterave destinée à l'industrie
- modernisation industrielle durant le 2nd Empire et s'appuie sur un secteur bancaire en plein développement (Crédit Lyonnais, Sté Générale), le « coup d'Etat douanier » de 1860 permet l'ouverture des échanges
- pdt et après la « Grande dépression » (fin ds années 80/90), la France entre alors ds la seconde phase de la révolution industrielle , une des conséquences est la féminisation de l'emploi les effectifs féminins double ds le textile et la métallurgie de 1871 à 1914 et triplent ds chimie et industrie alimentaire.

Evolution de la législation en faveur des ouvriers :

- La Loi Waldeck-Rousseau (1884) permet le développement de syndicats d'ouvriers
- travail des enfants de moins de 13 ans est interdit en 1892
- accidentés du travail st indemnisés en 1898

Ds les campagnes :

- tarif Méline (cf voc)
- vaine pâture abolie en 1889, cultures fourragères et élevage bovin →
- engrais chimiques et phosphates →
- la crise favorise les spécialisations régionales

Le développement des « nouvelles couches » saluée pas Gambetta (1872) est une autre caractéristique de cette période (médecins, employés, petits proprio, commerçants...) , elles forment une classe moyenne.

Constitution, Charte , lois constitutionnelles... quel que soit le nom choisi, ts les régimes se st dotés d'un texte fondateur. La III Rép, se pense comme l'aboutissement d'un processus séculaire permettant le sacre d'une « république absolue » d'une démocratie

achevée (Pierre Rosenvallon).

Chapitre 3 **DEBATS ET COMBATS (p.71 à 104)**

Sans négliger les soubassements idéologiques et philosophiques, l'historien peu restituer avec sérénité ces débats brûlants en tenant compte de leur pluralité et des changements de conjoncture.

I/ Clandestinité et conspirations. p.71

Des trajectoires individuelles illustrent mieux que d'autres ces possibles passages successifs de l'ombre à la lumière.

Exemple: La Fayette est de ce pt de vue exemplaire, il a goûté à ttes les formes de sociabilité.

- des plus ouvertes = la Sté des Amis des Noirs, les Jacobins, les Feuillants
- aux plus discrètes = la franc-maçonnerie, le mesmérisme, la Société secrète de l'Union fondée en 1816 (rép, excluant tte action violente, dédiée à al diffusion des principes libéraux), la Charbonnerie.

a. Les conspirations royalistes.p.72

Dés les premiers temps de l'immigration, ils ont développé des réseaux d'espionnage. Ils ont organisé la fuite du roi en juin 1791. Ils trouvent du soutien auprès de l'Eglise réfractaire et des évêques immigrés qui contrôlent par leurs affidés des espaces diocésains et des paroisses. Cette Eglise en lutte peut aussi compter sur les relais laïcs qui maintiennent l'encadrement des fidèles.

L'Institut philanthropique est une organisation semi- clandestine centralisée à Paris mais disposant de filiale ds 70 départements. Ses membres sont :

- noblesse parlementaire
- émigrés rentrés
- cadres adm et judiciaires de l'Ancien Régime

Obj généraux = renseigner, faire pression voir conduire à l'insurrection si besoin.

Obj précis lié au contexte = profiter des renouvellements réguliers des Conseils des 500 et des Anciens pr les investir et remplacer à terme le Directoire par un monarque.

Pour des trajectoires individuels voir les biographies de Condé, Pichegru ou Imbert-Colombès.

Les royalistes ont préparé :

- des coups d'Etat. Exemple: celui du 18 fructidor an V qui échoue
- des attentats. Exemple: l'attentat de la rue St-Nicaise contre Bonaparte le 24

décembre 1800 préparé par Hyde de Neuville et Cadoulal. Le premier consul a été en effet victime de plusieurs tentatives d'assassinat : par Pichegru en 1804, Malet en 1808.

b. La conjuration des Egaux. p.74

C'est un mvt qui regroupe :

- les porte parole auteurs du *Manifeste des égaux* (Félix Pelletier, Sylvain Maréchal, Varlet, Antonelle)
- anciens militants du Club jacobin et des sections de l'an II
- des hébertistes
- des robespierristes
- des patriotes européens

Obj = opposition au libéralisme éco du Directoire et au rétrécissement des libertés politiques, défendant un modèle de société plus égalitaire. Ils publient leurs idées dans le *Tribun du peuple* (dt le rédacteur est Graccus, Babeuf).

Impact : 590 abonnés pr le journal, dt la moitié des lecteurs sont parisiens et pour les autres départements c'est surtt dans le Var , le NPC et le Nord.

Evolution : le groupe de la Conjuraton (17 000 militants) se dote en 1796 d'une structure insurrectionnelle : « le Directoire secret de salut public ». Mais le groupe connaît des faiblesses=

- divisions idéologiques
- absence d'expérience de la clandestinité
- imprudences et trahisons

Conséquences: en avril 1796 , une loi punit de mort l'apologie de la Constitution de 1793 et les appels à la dissolution du Directoire. Babeuf et ses amis sont arrêtés en mai 1796 et B est condamné à mort. La mémoire de Babeuf est entretenue par Philippe Buonarroti, il publie *Conspiration pour l'égalité dite de Babeuf* (1828).

Ts les régimes de 1815 à 1870 st confrontés au pb des conspirations, complots et sociétés secrètes. **La grande époque des conspirations se situe entre 1815 et 1840 ; après 1832, les sté secrètes les plus importantes st républicaines et bourgeoises, puis par la suite de plus en plus socialistes et ouvrières. La conspiration « menace permanente et schème d'explication de la vie politique était une discours, sinon une pratique , partagé par ttes les sensibilités politiques »** écrit [Jean-Noël Tardy](#).

c. La Charbonnerie. p.76

La crainte du retour à la Révolution est manifeste après 1830. On fait appel aux compétences des préfets pour assurer la paix sociale et politique dans les départements. Des agents de police sont infiltrés aussi comme Lucien Delahode (1850).

Entre 1815 et 1848 , les sociétés secrète :

- regroupent un nombre assez limité de membres

- avec une hiérarchisation interne,
- une discipline de fer,
- des symboles ou des signes de reconnaissance
- avec un objectif simple = déstabiliser, voire renverser le régime.

Exemple: la Charbonnerie , formée en 1821=

- sensibilités politiques variées : libéraux , rép, bonapartistes unis contre les Bourbons
- dizaines de milliers de personnes dt 40% de militaires + classes moyennes urbaines
- la contribution financière demandée demande un certain niveau social
- de gdes figures y participent : Blanqui, Cavaignac, Cabet
- implantée à Paris mais aussi ds le reste de la France et liens avec les Carbonari italiens

Evolution : en 1821-1822, ces réseaux subissent des échecs lors de tentatives de soulèvements (s'emparer d'une caserne, de l'hôtel de ville...), puis terrible vague de répression, et ds les années 1830 on observe des divisions (entre ceux qui préfèrent la force et d'autre la légalité) et à partir de cette date la conspiration ne divise plus qu'elle ne rassemble dans le camp républicain.

d. Les sociétés insurrectionnelles. p.77

La monarchie de Juillet fait voter une loi sur les associations très répressives en 1834. Un genre nouveau de stés secrète apparaît dt Armand Barbès et Auguste Blanqui st les gds représentants.

Exemple: la Société des Saisons (1837) avec 1200 membres seulement mais sociologiquement plus diversifiée (ouvriers). Des armes sont fabriqués , des exercices militaires sont effectués. Une tentative d'insurrection se solde par un échec en mai 1839.

L'historien [Pierre Levêque](#) considère que malgré « l'irréalisme et l'esprit d'aventure », les sociétés secrètes contribuent à développer « **l'idée républicaine (...) ds une partie de la petite bourgeoisie et le peuple des villes** ». **Au delà des grandes figures de conspirateurs à l'image de Blanqui, la trajectoire de toute une série de personnalités moins connues montre de fait le rôle fondamental de la conspiration pour la transmission du républicanisme.**

Après 1848, elle nourrit des traditions politiques différentes. Elle est l'une des armes politiques de LNB, dès avant 1848.

Exemples: le 30 oct 1836, il effectue une tentative de soulèvement à Strasbourg espérant soulever une garnison et renverser le régime. C'est un échec. En 4 ans plus tard, en 1840, il débarque dans la nuit du 5 au 6 aout vers Boulogne-sur-Mer avec des partisans bonapartistes mais c'est encore un échec.

Bien qu'élitistes dans l'ensemble, les conspirations ont contribué à la prise de

conscience des classes populaires , et à l'émergence des idéologies socialistes mais elles progressivement place à la participation massive des Français au suffrage universel qui devient avec la III Rép le moyen majeur de politisation.

II/ Socialisme. p.79

a. La dénonciation de la propriété. p.79

La propriété est source pr certains d 'inégalités (Rousseau).

Exemple: **Babeuf, ancien feudiste (spécialisé ds le droit féodal),gd lecteur des Lumières a longtemps observé les inégalités et les assujettissements du monde rural dans sa Picardie d'origine et rejetant la féodalité.Il a imaginé avant même la Révolution , la possibilité d'organiser des fermes collectives.** Il réagit d'autant mal à la vente des biens du clergé ou au suffrage censitaire qui profitent d'abord aux aisés et aux bourgeoisies urbaines.Le projet qu'il partage avec les Conjurés s'inscrit dans l'héritage des Enragés et des Hébertistes. Mais les Conjurés sont divisés concernant la collectivisation des terres et la crainte des petits propriétaires est l'une des raisons de l'échec de la Conjururation.

b. Les socialismes utopiques. p.81

Babeuf n'emploie pas le mot « communisme » même si il existe déjà, il acquiert une signification politique en France en 1840 pour qualifier une manifestation publique (un banquet).

En 1830, Pierre Leroux emploie le mot socialisme qui se diffuse dans la décennie suivante.

Les « socialismes utopiques » sont souvent opposés au « socialisme scientifique » (Engels et Marx).Toujours est-il qu'il y a en France des socialismes.

Parmi les figures majeurs du socialisme d'avant 1848 il y a :

- **St Simon.** Ses théories sont en lien direct avec le développement des industries, il oppose les classes oisives aux classes productives. Il prône la constitution d'un « parti industriel » unissant prolétaires et bourgeois contre l'aristocratie. Il fait naître le courant « saint simonien ».
- et **Charles Fourier** très critique à l'encontre du capitalisme , il veut promouvoir des expériences locales comme dans le « phalanstère », une organisation communautaire agricole où chacun travaillerait selon ses goûts et ses passions. Un des idées fortes est de dépasser l'antagonisme entre travail manuel et intellectuel.Les expériences du phalanstère échouent.
- **Ethienne Cabet** qui prône une sorte de « socialisme évangélique », les idéaux de la Révolution fr prolonge le message de Jésus. Il a écrit *Histoire populaire de la Révolution fr* (1839).

c. Les formes associatives. p.82

Louis Blanc est un influent théoricien socialiste, il a écrit *L'organisation du travail* (1839). Il défend la réorganisation de la société sur la base de coopératives aidées par l'Etat. Les ateliers sociaux qu'ils proposent sont parfois rapprochés des ateliers nationaux des débuts de la Révolution de 1848 mais ils sont en fait très éloignés. Leur fermeture puis la répression de 1848 montrent que la république d'ordre entretient la république sociale. Le socialisme « quarante-huitard » est d'une grande richesse, et beaucoup de théoriciens pensent que la situation révolutionnaire peut leur permettre de développer leurs projets : **Ledru Rollin, les democ-soc, Blanqui, Pierre-Joseph Proudhon** (qui pense même que le socialisme est envisageable dans le bonapartisme plébiscitaire). Le Second Empire saura d'ailleurs jouer de ces contradictions en développant une forme de politique sociale (droit de coalition et de grève en 1864)

d. Influence et limites du marxisme. p.83

En 1879, une majorité républicaine peut enfin gouverner, année de naissance du parti ouvrier français (POF avec **Jules Guesde**). Il s'agit du 1er parti politique fr moderne se réclamant du mvt ouvrier et marxiste.

L'amnistie des Communards de 1880 permet à de nombreuses personnes de s'investir dans ces courants socialistes. Plusieurs courants apparaissent :

- les « possibilistes » : refusant le marxisme et pour la réforme se séparent du POF
- les « broussistes » (Paul Brousse) prennent appui sur régime républicain
- blanquistes ...

A partir de 1880, socialisme et communisme s'emploient indifféremment. Le POF reste l'interlocuteur principal de l'Internationale socialiste fondée en 1889.

Ernest Labrousse estime que le « **socialisme français est un socialisme républicain** ». Le socialisme jaurésien (J.Jaurès) s'inscrit ds le prolongement de la Révolution fr et de la tradition républicaine qu'elle fait naître. Idées de J :

- attaché à la démocratie parlementaire mais critique l'existence du Sénat
- divergences avec Jules Guesde sur l'Affaire Dreyfus car pr lui Dreyfus est un militaire aux ordres de l'Etat bourgeois et cette Affaire ne concerne pas les intérêts des ouvriers. Les divergences de pt de vue entre les deux hommes sont visibles lors d'un meeting à Lille en 1900. La rupture est consommée lorsque le socialiste Alexandre Millerand accepte de devenir mn ds le gt de Waldeck-R (1899) et dc de travailler av de fervents opposants aux socialistes.

La reconnaissance tardive des structure syndicales en France (loi W-R de 1884) crée une situation particulière, où le syndicalisme se développe indépendamment des partis, contrairement à l'Allemagne. La CGT (1885) défend des perspectives opposées au socialisme politique et une certaine défiance à l'égard du régime républicain.

III/ Les Eglises , la république , la démocratie. p.85

a. Une Eglise dans l'Etat.p.85

Enjeu : comment l'Eglise catholique peut-elle adopter la Rép ?

La Révolution imposé à l'Eglise catho et à la religion de profondes réformes structurelles :

- perte de son primat et de son exclusivité au nom de la « liberté de conscience »(cf DDHC article X)
- biens nationalisés en nov 1789
- accès à la citoyenneté et à ts les emplois accordé aux protestants en déc 1789 et liberté de leur culte 2 ans plus tard
- les 40 000 Juifs de France n'obtiennent pas tous en même temps les mêmes droits (les Ashkénazes attendent plus longtemps que les autres)
- en juillet 1790, la carte des diocèses et des paroisses est calquée sur celle des départements et des districts , faisant des prêtres les élus d'une nation diverse dans sa foi dans son refus des religions. Elle affirme aussi que sans l'Etat l'Eglise n'existerait pas.

Oppositions :

- oppositions entre Cévennes protestantes ralliées à la Révolution et une Lozère catho nourrissant la contre-Révolution (1790)
- oppositions entre réfractaires et constitutionnels au sein du Clergé
- condamnations tardives du Pape

On assiste à l'émergence d'un clergé patriote (Henri Grégoire, Claude Fauchet, l'Evêque Torné) qui fait preuve d'un investissement militant ds les clubs jacobins.

b. La marginalisation du clergé. p.87

10 évêques sur 83 ont été élus à la Législative , ils st 16 à siéger à la Convention. Idées :

- Fauchet et Grégoire st convaincus de l'adéquation entre le message évangélique et la république. Ils appellent leur fidèles à la soumission ou à la mobilisation pr un retour à la paix mais condamnent aussi les massacres de septembre. Ils entérinent non sans difficultés les lois sur le divorce ou le transfert d'actes civils sécularisés aux municipalités (naissance, mariages).

Alors que la loi oblige les réfractaires à abandonner leurs paroisses, le clergé constitutionnel , quand il n'émigre pas lui aussi tente une reconquête des âmes ; certaines prêches évoquent des espoirs messianiques ds les succès de la république.

Mais à partir de 1793, l'anticléricalisme se développe , les évêques mesurent l'échec de leur projet théologico-politique de christianisation de la Révolution. Il y a alors trois catégories de réactions :

- Rares sont les évêques (Lindet) qui acceptent les mariages de religieux, le renoncement à l'habit sacerdotal pour les curés , l'adoption du calendrier

- républicain ... qui montrent une déchristianisation.
- Certains évêques préfèrent renoncer à leurs titres et fonctions ecclésiastiques, beaucoup préfèrent vivre à l'écart de la vie politique
- d'autres défendent leur idéal de démocratie chrétienne à leurs risques et périls : Grégoire, Fauchet (qui a été guillotiné en l'an II) ...

c. De l'Eglise nationale au Concordat . p. 88

Grégoire s'emploie à réédifier une Eglise nationale essayant même de rallier les réfractaires. Les anciens vicaires généraux, les délégués des évêques émigrés jouent un rôle majeur dans la structuration et le financement des résistances à la république, la religion est alors plébiscitée comme une garante de l'ordre politique, social et familial.

De son côté le Directoire invente de nouveaux cultes.

Exemple: la **Théophilanthropie** qui propose d'honorer l'Etre suprême, de restaurer les mœurs dans les familles empruntant aux rituels catholiques, protestant, maçonnique et civiques. Sa propédeutique privilégie les pratiques publiques en plein air et les lectures des philosophes antiques et du Coran. Malgré son succès parisien chez les bourgeois comme chez les ouvriers, l'ensemble ne convainc pas. Un arrêté de 1801 interdira les cérémonies ds les édifices nationaux. C'est la fin de la Théophilanthropie.

Le Concordat de 1801 :

- déclare le culte catholique « religion de la grande majorité des Français ».
- le Consul se réserve la nomination des évêques
- il redessine la carte ecclésiastique
- consacre le caractère intangible de la vente des biens nationaux

L'instrumentalisation de la religion et de ses dépositaires atteint son apogée lors de la cérémonie du Sacre. La tolérance religieuse n'est pas remise en cause par l'Empereur, **les minorités confessionnelles juives et protestantes restent attachées aux principes nés de la Révolution. Le catholicisme lui conserve de la Révolution la persécution.**

Entre 1851 et 1872 ,le % de citoyens catholiques reste stable autour de 97,5 de la pop. La pop catho n'est pas homogène car il faut distinguer :

- la masse des fidèles
- les laïcs militants

d. L'anticléricalisme. p.90

L'anticléricalisme (différent de l'irréligion :refus que le clergé s'intègre ds les domaines qui ne relèvent pas de son magistère) = **composante essentielle des clivages politiques et façonne une conception française de la démocratie et de la République. On est entré ds le processus de sécularisation des institutions fondé sur le principe de la liberté de conscience.**

L'anticléricalisme se nourrit aussi du fait que l'Eglise obéit à un « souverain étranger ».

Il n'a pas l'apanage des républicains même si il est très présent ss la III Rép :

- sous la Restauration, il est à son apogée chez les légitimistes (le comte de Montlosier)
- sous la Monarchie de Juillet , avec les libéraux
- 1848 : manif anti-cléricales

L'anticléricalisme possède tt au long du siècle une solide cohérence, il sert à la défense de la souveraineté du gt . La « solution laïque » qui se dessine dans les années 1880, n'est pas un acte de neutralité entre les deux puissances, mais une substitution du magistère au profit du pouvoir politique. **Le conflit religieux du XIX siècle ne naît donc pas de la République, se construit tt au long du siècle : la question religieuse participe à la fois de la construction de l'Etat moderne désenchanté et de la construction d'une société d'opinions (conséquences pratiques de la liberté de conscience).**

e. La « guerre de deux France ». p.91

Pr bien comprendre les positions de l'Eglise face à la démocratie et à la République, il faut prendre en compte le traumatisme fondateur joué par les persécutions révolutionnaires. Son souvenir est entretenu par des penseurs comme de **Maistre et Barruel**. Parmi les idées diffusées on trouve la théorie du complot (maçonnique et protestante). Les positions ne toutefois pas tranchées définitivement puisque le clergé se rallie massivement au nouveau régime de 1848. La rupture s'opère entre 1849 et 1870. Cette glaciation est favorisée par les orientations romaines. Parmi elles on peut citer le célèbre *Syllabus* de Pie IX de 1864. Il paraît rendre inconciliables la démocratie et l'Eglise. Le concile de Vatican en 1870 (où l'infaillibilité pontificales est affirmée) accélère la rupture.

Cette guerre des deux France entre catho et rép masque des positions médianes du côté catho :

- on ne peut négliger la complexité des tempéraments politiques de la France du XIX siècle das lesquels l'appartenance confessionnelle n'est qu'un critère parmi d'autres (sociaux, éco, historiques) ; les catho st en fait peu touchés directement par les débats qui animent l'élite (la mise en œuvre de la laïcité). Plusieurs prélats cherchent à maintenir des relations apaisées avec le gt.
- À partir de 1830 il y des catho libéraux laïcs ou ecclésiastiques (l'abbé Lacordaire), ils reconnaissent les libertés fondamentales nées de la Révolution fr, st attachés au régime parlementaire. En réalité , ils st hostiles à la démocratie et au suffrage universel.
- En 1848, il existe des catho qui défendent les principes de la Rép. Idées diffusées ds le journal *L'Ère nouvelle* (l'abbé Maret). L'encyclique de Léon XIII (1892) encourage un renouveau de la démocratie chrétienne incarnée à la Chambre par

l'abbé Lemire ou le laïc J.Piou. Ils sont minoritaires mais montrent la diversité des opinions des cathos.

- Naissance du catholicisme social (René de la Tour du Pin) qui apparaît ss le Second Empire (voir aussi impact de l'encyclique Rerum Novarum de Léon XIII en 1892)

Le catholicisme a posé de manière poignante les relations entre la société contemporaine et ses héritages. Elle a incité à l'élaboration d'une pensée contre-révolutionnaire et théocratique, ds laquelle se reconnaît sur le temps long une partie des droites françaises.

IV/ Les droites. p.94

Un contre-révolutionnaire= adversaire éco et financier , un traître à sa patrie et un opposant politique (royalistes, « monarchiens », Girondins...). C'est en fait une mosaïque de pensées (émigrés, chouans, vendéens, ...)et d'action que proposent les Contre-révolutions.

a. Crise des Lumières et anti-Lumières. p.94

Durant la Révolution , les hérauts divisés des Lumières qui survivent se rallient aux évènements et aux réformes dans la période de la monarchie constitutionnelle et laissent répandre l'idée que la Révolution serait fille de la philosophie. Ils s'en désolidarisent pour la plupart par la suite. Compromis aux yeux des Jacobins (Marmontel, Grimm, Suard ...), ils fuient ou vivent dans la clandestinité. Il y a aussi « les anti-lumières » (nobles , théologiens, catholiques).

Corpus idéologique =

- la défense des hiérarchies « naturelles » ,
- des autorités traditionnelles (l'Etat, l'Eglise, la famille)
- le théorie du complot (maçonnerie, protestants...)

Diffusion : journaux (*le Journal ecclésiastique*), pièces de théâtre .

b. Le « Parti noir » et les monarchiens . p.96

Les « Noirs » = 205 députés (dt 178 de la noblesse) dénie tte légitimité à l'Assemblée en 1789 et s'opposent à la moindre réforme. Idées relayées dans la presse : *l'Amy du roi* de l'abbé Royou ou la *Gazette de Paris* qui se cristallisent contre la DDH. L'abbé Royou condamne la nuit du 4 aout , il méprise le peuple jugé inculte et est partisan d'une alliance avec la noblesse . Il se distingue des émigrés car il ne veut pas restaurer l'Ancien Régime par la force, il dénonce la guerre craignant la ruine de la France. Alors que la déclaration de Pillnitz (1791) émet l'idée d'une violence purificatrice.

Les monarchiens= issus de la noblesse (Malouet, Montlosier...) , ils admettent l'idée que certaines concessions sont possibles. Ils st dc plus nuancés. Ils défendent le pouvoir royal mais avec des limites, acceptent la DDH, la nationalisation des biens du clergé ...Montlosier plaide pr une restauration par des voies constitutionnelles , opportunité qu'il croira réalisable avec lors du Directoire.

c. Les théoriciens de la Contre-Révolution. p.98

C'est durant l'époque de la « Terreur blanche » que naissent plusieurs ouvrages qui fixent la pensée « ultra » sous les plumes de l'abbé Barruel , de Joseph de Maistre ou de Louis de Bonald. Ils s'inspirent de l'irlandais Edmund Burke (*Reflections on the French Revolution in France- 1790*). Pr de Maistre, ds ses *Considérations*, la Révolution est une lutte entre le christianisme et la philosophie, comme un châtement divin punissant les hommes de la dépravation de leurs mœurs. La littérature de l'émigration (Chateaubriand dans *l'Essai sur les révolutions*) vitupère contre Robespierre, la démocratie , la Rép pour construire un patriotisme des déracinés

d. Le légitimiste. p.99

Les droites aussi diverses soient elles sont ttes hostiles à la démocratie mais leur relation face à la rép est plus complexe :

- **un levier pr les légitimistes**
- **fruit du progrès ds sa version modérée pr les orléanistes**
- **leur légitimité pr les bonapartistes**

Cette célèbre tripartition des sensibilités de droite est de R. Rémond. Il faut la nuancer =

- pluralité au sein de chaque sensibilité
- les repositionnements en fonction des contextes
- des sensibilités politiques différentes entre ces « trois droites ».

Le légitimiste = fidélité à la branche aînée des Bourbons, Louis XVIII, Charles X, puis le Comte de Chambord. La fin du légitimiste peut être datée en 1883 qd le Comte meurt sans descendance. Groupe pluriel :

- les « **ultras** » rêvent une restauration intégrale, leur fondement philo est le traditionalisme (de Maistre) qui est une innovation en terme de philosophie politique. Si leur obj initial est rétablissement d'une monarchie idéale (roi qui gouverne avec noblesse) ils jouent un rôle important ds solidification du parlementarisme. Les légitimistes qui souhaitent jouer un rôle actif ds la vie politique s'organisent autour du Comité de Paris, se mobilisent lors des élections. Ils ne st pas ts opposés à l'extension du suffrage , convaincus que le vote du peuple jouera en leur faveur. Evolution : allié au Parti de l'Ordre, réduit au silence ss l'Empire, forte visibilité début III rép. Sa base recrute dans la noblesse, et le clergé. Ils connaissent tt de même une certaine audience auprès du peuple et de la bourgeoisie. Implanté surtt dans Ouest, Midi et nord de la France .

e. L'orléanisme et le bonapartisme.p.100

Orléanisme = naissance : 1830. Ils se présentent après l'échec de la Restauration, comme une alternative à la République. Ils sont attachés au parlementarisme mais ont une œuvre sélective de la Révolution. Ils acceptent 1789 mais pas 1792. Leur idéal : monarchie parlementaire anglaise. Ils considèrent que le gt revient aux hommes éclairés (élites). Ils sont surtout bourgeois (il y a tt de même qq nobles). **F. Guizot** en est un bon exemple.

Leur idéal obéit à deux logiques =

- celle du gt des esprits (ordre politique)
- celle de la sté des notables (ordre social)

Plusieurs courants :

- une orléanisme anti-clérical chez Thiers
- un autre plus favorable à l'ouverture du corps électoral.

La grande *Revue des deux mondes* expose leurs principes et leurs débats. Evolution : ils forment l'armature du Parti de l'Ordre, le Second Empire les divise (certains se mettent du côté de l'Empereur), années 70 ils sont au pouvoir avec la « République des ducs ».

Bonapartisme : ni théoricien, ni référence mais surtout une pratique du pouvoir. Il renvoie explicitement à N I, il naît de l'interprétation que N III fait de l'oeuvre de son oncle.

Caractéristiques :

- fort pouvoir personnel , le parlementarisme est réduit à une fiction et les « partis » à des facteurs désordre
- étayé par la légitimité de la souveraineté populaire
- se prévaut de la grandeur nationale , du respect de la propriété, de l'égalité des droits des citoyens,
- de l'appel du peuple, du pouvoir personnel de l'homme providentiel
- se réorganise autour de l'idée plébiscitaire et perdure ss sa forme autoritaire
- fragilisé par les querelles d'héritages
-

F. Le parti de l'Ordre.p.102

Enjeu : Qu'est ce qui fait la cohérence des ces droites ?

Le Parti de l'Ordre les réunit , il est une force de droite cohérente cimentée par la notabilité et la peur sociale.

A la fin de l'Empire et au début de la III République, les droites se retrouvent sur :

- refus de la démocratie rép
- revendication de la tradition et du providentialisme

Mais divisions car querelles dynastiques + stratégies différentes. Par rapport à la religion les partis de droites diffèrent :

- les bonapartistes instrumentalisent la religion

- les légitimistes st des héritiers du scepticisme ...

De 1870 jusqu'à l'Affaire Dreyfus , il y a une autre évolution. La droite s'identifie ds un courant nationaliste teinté d'antiparlementarisme, voire d'antisémitisme et d'hostilité à la franc-maçonnerie. Composée d'individualités fortes (Maurice Barrès), elle est active par la voie des ligues (Ligue antisémite de Drumont, Ligue de la patrie française). Elle se revendique du catholicisme de Syllabus. L'orléanisme est plus proche des républicains modérés à la fin du siècle que de la droite.

Chapitre 4

NORMES ET PRATIQUES DE LA CITOYENNETÉ (p.105 à 136)

Dès le XVII^e siècle pour désigner un français on parle de « citoyen de l'Etat » ou de « citoyen de France ». Les échanges sur les enjeux et la signification de ce mot opposent Diderot et Rousseau au Siècle des Lumières. Avec l'entrée ds la Révolution, la notion de citoyenneté se transforme.

Les définitions sont diverses à l'époque :

- le grammairien Chantreau ds *Dictionnaire national et anecdotique* -1790 insiste sur l'appartenance à la communauté nationale (importance ds charges civiles dt s'acquitte le citoyen).
- Le journaliste Loustalot insiste sur la dimension politique : il participe « au pouvoir législatif et souverain » (1789).

Parler citoyenneté c'est évoquer : le vote, et son exercice mais aussi les enjeux politiques et sociaux multiples.

I/ Le rapport au territoire, à la propriété et à l'impôt. p.105

a. Etre français. p.106

En 1789 , être citoyen c'est d'abord être français. Conditions de l'accès à la nationalité au XVIII^e siècle en France (P.Weil) :

- le français est né en France ou à l'étranger de parents français.
- Depuis le XVI^e siècle un étranger né sur le sol français acquiert nationalité si il réside ds le royaume
- les lettres de naturalité du roi accordent aussi la nationalité .

La Constitution de 1791 confirme ces accès à la nationalité (par le sang ou la naissance sur le sol) mais insiste sur le fait qu'il faille prêter le serment civique (pour ceux qui viennent s'établir ou ceux qui sont expatriés) .L'Assemblée annule les lettres de naturalité du roi car le droit de naturaliser émane du pouvoir législatif. D'illustres étrangers sont devenus français comme G.Washington (1792). Jusqu'à la la Constitution de l'an II (1795) de nombreux étrangers vivant en France ont été reconnus comme Français (P.Weil).

SS Napoléon, pour ceux qui sont nés en France de parents étrangers ils doivent réclamer leur citoyenneté dans l'année qui suit leur majorité.

b. Des conditions de fortune. p.107

Même si tt français (homme, femme, enfant) est déclaré citoyen en 1789, la plénitude des droits est réservée à une minorité de « citoyens actifs ». Pour voter, être éligible ou participer à la garde nationale il ne suffit pas d'être français. La notion de « citoyen actifs » = conditions censitaires dénoncées notamment par l'abbé Grégoire ou Robespierre. Il affirme en 1793 « si vous décrétez surtt constitutionnellement, que la misère exempte de l'honorable obligation de contribuer aux besoins de la patrie , vous décrétez l'avilissement de la patrie » L'article 101 insiste sur la contribution du citoyen aux charges publiques. Citoyenneté et charges publiques sont étroitement liées.

A parti de 1789, la mot propriété prend un autre sens. On assiste à la disparition des propriétés utiles (du tenancier) et propriétés éminentes (du seigneur). La Rév provoque une redistribution des terres et vente des biens nationaux et politise les enjeux à la propriété.

En 1795, les électeurs qui désignent les principaux responsables de l'Etat sont issus des propriétaires fonciers ; **ce qui veut dire que au regard de la loi les plus instruits se trouvent parmi les propriétaires.** Jusque ss le Second Empire les classes dirigeantes sont propriétaires. La noblesse traditionnelle malgré la Révolution possède tjs une grande partie du foncier. La rente foncière est un placement sûr. Le régime fiscal est le suivant pour les propriétaires jusque dans années 1890 :

- la patente (qui touche le commerce)
- la contribution personnelle mobilière (valeur locative du logement)
- la contribution sur les portes et fenêtres
- la contribution foncière (66% des revenus fiscaux en 1840) qui s'appuie sur le cadastre

La définition de la citoyenneté n'est pourtant pas associée à la propriété surtout à partir de 1848.

c. Une identité nationale. p.108

La citoyenneté populaire est patriote, anonyme, marque le lien entre la terre, la propriété et la défense de la patrie née de la Révolution. La relation au territoire est importante

- elle se forge à l'école notamment .Exemple: après 1870 la perte de l'Alsace-Moselle est signalée sur les cartes scolaires comme une amputation au territoire national. Ds le manuel scolaire de Madame Fouillée *Le Tour de France par deux enfants (1877)* la citoyenneté ds sa relation au territoire est présente à 2 niveaux : les deux enfnts sont contraints de quitter leur terre natale passée ss domination allemande puis le long récit du tour de France (nation une et indivisible).
- Elle se forge aussi à travers le romantisme (découverte de la variété des paysages français).

- Les récits de voyage et de romans : œuvre d'Abel Hugo « *la France pittoresque ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et colonies de la France* » parue en 1835. L'ouvrage recense , traditions , monuments, personnages célèbres, faits historiques....
- elle se forge par une maîtrise de celui-ci avec le développement du chemin de fer : homogénéise territoire , diffuse presse et marchandise.

II/ Participer à la défense nationale. p.110

a. Gardes nationales et volontaires. p.110

Il faut distinguer :

- **le soldat- citoyen (militaire)**
- **du citoyen-soldat (garde nationale)**
-

Lors de troubles municipaux de 1789, les communes se dotent de « milices » ou de « gardes » bientôt qualifiées de nationales. En théorie elles st composées des seuls citoyens actifs à partir de juin 1790 jusqu'en 1792 av la suppression du cens électoral.

Missions des ces gardes nationales ([R.Dupuy](#)) :

- maintenir ordre (réprimer émeutes) mais parfois elles soutiennes les insurrections
- assurer le triomphe de la Révolution
- consolider unité nationale (fête de la Fédération en juillet 1790).

Réformes de l'armée en 1790 :

- le nom des régiments (ceux des provinces) st remplacés par des numéros
- abolit la vénalité des charges d'officiers
- impose un drapeau unique
- supprime la milice
- donne davantage de droits au soldat

Les officiers se montrent souvent hostiles à la R , beaucoup émigrent.

Exemple: à la chute de la monarchie 72% des membres de la noblesse militaire en poste en 1789 ont quitté l'armée.

Evolution du recrutement :

- la nouveauté en 1789 c'est de recruter sur la base du volontariat , leur uniforme comporte 3 couleurs ds lequel domine le bleu et ils peuvent élire leur chef
- après Varennes, formation de bataillon volontaires extraits de la garde nationale (100 000 hommes : ils viennent surtt du nord et de l'est compte tenu de la menace)
- au printemps 1792, on crée les corps francs et les fédérés (200 000)
- **en février 1793, la Convention ne se contente plus de volontaires et ordonne la levée de 300 000 hommes**

b. Les soldats de la République. p.111

Jusqu'en 1793 être soldat relève du volontariat et représente bientôt un devoir. C'est surtout vrai à partir de l'été 1793 (menaces extérieures et intérieures). Conséquences: levée en masse en août 1793 qui concerne les jeunes de 18 à 25 ans célibataires ou veufs sans enfants. Le texte invite aussi enfants, vieillards (animer esprit patriotique), femmes (fabriquent tentes, seront infirmières) et hommes mariés (forgeront armes) à s'engager contre l'ennemi. **Les années 1792-1794 marquent une étape importante dans la transformation de l'armée.**

La loi Jourdan-Delbrel (1798) instaure une « conscription » et sollicite tous les hommes de 20 à 25 ans. Annie Crépin souligne sa dimension fondatrice car elle affirme la force du lien entre citoyenneté et défense de la patrie.

Sur l'Empire, l'armée est un des atouts du régime : conscription et levée croissante. L'Empire réunit des effectifs qui dépassent les 500 000 hommes voire plus (800 000) lors de la campagne de Russie. La conscription a concerné 37% des jeunes de 20 à 25 ans surtout recrutés dans le Nord et l'Est. Les refus se font surtout dans les régions des Pyrénées, du Massif Central, et de l'Aquitaine (Louis Bergès). Causes pour l'Aquitaine surtout : tradition de résistance à l'Etat, spécificités linguistiques, éloignement des zones de combats.

c. L'armée, arche sainte de l'Etat. p.113

La garde nationale née de la R a été un acteur essentiel de la chute de Charles X (3G), elle devient l'incarnation d'un régime. **Son recrutement est homogène : surtout bourgeois, surtout urbaines. Sous le Second Empire la garde nationale a un rôle mineur et disparaît en 1871.** Facteurs de sa disparition: inefficacité en été-automne 1870 + la Commune y a recruté des membres aussi.

L'armée est au cœur des manifestations : Exemple: défilés des combattants à Paris pendant le Second Empire. **Le 14 juillet 1880, le régime fait de l'armée son « arche sainte » (Raoul Girardet).** Simultanément, la politique coloniale cherche à valoriser son armée outre-mer : les tirailleurs sénégalais défilent le 14 juillet 1889.

Durant les 2/3 de la période, le système est mixte :

- professionnels
- et des appelés (service long)

La conscription est bientôt abolie (1814) bientôt rétablie (1818).

d. L'acculturation par l'armée. p.114

Enjeu : la réception sociale de la conscription et les gradients de la conscientisation nationale.

Exemple: les vétérans du Premier Empire encore nombreux entre 1840-1850 et la reconnaissance est tardive qui sont les propagateurs de la légende bonapartiste. Ils revendiquent une culture d'obéissance au nom de la patrie.

Il y a au fil du temps de moins de moins de réfractaires à la conscription : le taux d'insoumission est de 1,5% ds années 1880. Simultanément la France rébellieuse s'affaiblit au profit d'une monopolisation de la violence légitime par l'Etat et une extension de ses structures d'encadrement et enrégimentent.

e. Un service national. p. 115

Voté dans le sillage d'une défaite (1872-1873). L'armée est la seconde école de la citoyenneté. 150 casernes sont édifiées entre 1875 et 1910. L'armée est un monde à part, marqué par l'interdiction faite aux militaires (1872) de voter. Le recrutement des officiers se fait chez les nobles. On assiste à la laïcisation de l'armée : la loi du 8 juillet 1880 supprime l'aumône en temps de paix ; en 1886, le général Boulanger fait attribuer à certaines casernes le nom d'un chef glorieux ou d'une victoire. **En dépit de tensions ponctuelles, l'alliance entre l'armée et la république perdure jusqu'à l'affaire Dreyfus.**

III/ Procédures électorales. p.117

a. Voter en citoyen. p.117

Pdt l'Ancien Régime, le vote existe (une part notable de la pop y est exclut) : ds les Eglises, au cœur des métiers et professions, ds les communautés urbaines et rurales. Avec la Révolution il représente le déplacement la souveraineté du roi à la nation. On vote alors pour : les représentants de la nation, les juges, les curés, les maîtres de poste ... Ce sont les « citoyens actifs » qui votent : un Français âgé de 25 ans domicilié depuis un an, payant une contribution supérieure à la valeur de trois journées de travail. 30% sont alors écartés du vote.

Pour être électeur il faut payer le cens de 10 journées de travail, 50% sont alors écartés de l'élection.

Déroulement du vote :

- les citoyens se rassemblent dans une grande salle (église, tribunal, hôtel de ville ...)
- un bureau placé sous l'autorité d'un président est désigné
- l'élection dure plusieurs jours
- rituel : on vérifie les pouvoirs des présents, on fait des discours
- le bulletin est remis ds un vase ou une boîte
- pas de véritable campagne électorale
- les candidats sont choisis au sein d'assemblée primaire ou électorale

Cette nouvelle pratique se généralise que progressivement, surtout à la campagne, à la ville la rupture a été plus sensible. **Mais les premières élections ne mobilisent qu'une minorité de « citoyens actifs » : la participation est plus forte à la campagne qu'à la ville.**

Exemple: district d'Arras : taux de 39% ds villages, 22% ds chef lieu et 39% ds tt le district.

On observe aussi un effondrement du vote ds certaines villes entre la première année du scrutin et la seconde ([Melvin Edelstein](#)).

Exemple: Grenoble 50% à 18%.

Les assemblées primaires désignent les électeurs et les assemblées électorales élisent (administrateurs des districts, du département, les députés, les évêques ...). Ds ces assemblées électorales la participation est 90%. Leur assiduité décline aussi l'année suivante.

Entre 1793 et 1795, les opérations électorales st suspendues, les épurations se succèdent. Les élections reprennent avec la mise en place de la Constitution de l'an III qui relève le seuil d'éligibilité.

b. Une France des notables ? p.119

Bien qu'officiallement aucune campagne ne soit organisée, discours, chansons, banquets, bagarres de rue anticipent ou accompagnent le vote.

Les élections n'attirent pas les foules tant en campagne qu'en ville. Facteurs:

- refus d'une nationalisation des enjeux politiques
- dislocation des vieilles communautés rurales
- résistances aux lois religieuses et militaires
- désappointement devt réformes sociales et vente des biens nationaux
- lourdeur et durée de l'élection
- réticences des nouveaux responsables politiques à admettre l'élection comme mode ouvert de sélection des élites.
-

Au cours de l'été 1799, la mise au pt d'un code électoral permet de franchir un pas décisif vers la reconnaissance du pluralisme.

Une rupture plus importante s'opère avec la constitution de l'an VIII qui modifie la logique du système électoral, selon un principe défini par Seyes « **Le pouvoir doit venir d'en haut, mais la confiance doit venir d'en bas ».** En effet, les citoyens choisissent de possibles responsables, la désignation de ceux-ci revient aux autorités. Exemple: les citoyens d'un arrondissement communal mettent le 1/10ième d'entre eux sur une liste communale au sein de laquelle, le préfet ou le premier consul choisit le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux.

Ce choix s'effectue à ttes les échelles jusqu'au Sénat, au Corps législatif...

La constitution de l'an X réforme ce système, en prétendant élargir le vote . Ts les citoyens st réunis ds des assemblées de canton (1806), mais les citoyens y participent peu. Ils préfèrent les étroits collèges électoraux d'arrondissement et de département. **Malgré sa faible vie électorale, l'Empire contribue à enraciner la pratique du vote.**

c. Naissance d'un habitus électoral. p.121

1848 : rupture avec instauration du suffrage universel masculin.

3 Questions débattues ?

- Pourquoi le suffrage universel a été instauré en France ?

Universel = un homme de nationalité fr, âgé de 21ans, résidant depuis 6 mois, non privé de ses droits civiques. Il est remis en cause en 1850 et réinstauré en 1851 sous étroite surveillance de l'Empire et définitivement légitimé ds années 1871-1875. Source éventuelle: [P.Rosenvallon](#). [Raymond Huard](#)

- **Quand et comment les Français st-ils devenus électeurs ? Quand et comment apprennent-ils à voter ?**

A ce titre les années qui suivent 1848 st intéressantes. Facteurs:

- les technologies qui servent de cadre aux masses qui votent se créent à cette époque : textes de lois, objets pratiques, jurisprudence (urnes bureaux de vote, contrôle de la légalité de l'élection ?).
- la loi du 21 mars 1831 ouvre le corps électoral municipal à une pop exclue du sens législatif

d. Le tournant de 1848. p.122

23 avril 1848 = date des premières élections fr au suffrage universel, participation massive = 83% des votants. En produisant des électeurs on produit des citoyens fr que le rituel démocratique enrôle et réalise.

- le vote est d'abord effectué sur un mode collectif (lithographie de Sorrieu en 1850) : l'électeur des campagnes se rend collectivement aux urnes et attend le tour de sa commune et l'appel de son nom pr remettre entre les mains du Psdt du bureau de vote on bulletin qui le glisse dans l'urne
- **le vote se transforme et devient individuel (tableau de Bramtot), l'isoloir (pr le secret et la liberté du vote) a été adopté sur le modèle de l'Australian ballot (1857) avec la loi du 29 juillet 1913.**

Les objets du vote (listes, bureaux de vote, urnes) st progressivement standardisées. Cependant , on ne naît pas électeur , on le devient. Le bulletin de vote était appelé ce « petit papier de carré blanc » par Gambetta. La loi Barodet de 1882 (rend obligatoire les programmes politiques.

e. Campagnes électorales. p. 124

Comment influencer le vote ? :

- certains estimaient que leur nom suffisaient et qu'ils n'avaient pas à faire campagne
- certains réunissent à leur table ds gens influents ou à celle du préfet (*Lucien Leuwen* de Stendhal)
- certains mettaient à contribution leurs épouses

Les républicains ont dénoncé les pressions de ceux qui possédaient pouvoir économique (promesses d'emploi, conduite aux urnes sous la surveillance du régisseur, achats de voix...).

Exemple: Schneider

L'Eglise utilisait la menace de privations de salut comme moyen de pression sur les hommes mais aussi **les femmes (st bien présentes ds le processus politique : enrôlement des enfants, rappel à l'ordre familial, distribution de brochures et d'images électorales).**

Exemple: **les campagnes boulangistes ont été dénoncées comme campagnes à l'américaine** ([Gabriel Mermeix](#)).

Les candidatures officielles st inventées sous la Restauration.

C'est srtt le vote municipal qui a été un outil de construction démocratique car :

- **on sait pr qui on vote**
- **il est plus fréquent**

C'est dans les années 1890 que cette mobilisation s'enracine (cf taux de participation et inscription aux listes électorales). Les élections se passent svent sans incident (il peut y avoir des blessés) mais sans commune mesure avec les élections dans les colonies ou en Corse.

Cette mobilisation signifie-t-elle que les français sont pr autant politisés ? Et cette politisation est-elle envisageable de manière conflictuelle et contestataire comme le laissait suggérer le modèle de la coulée politisante de [Maurice Agulhon](#) ? Tt dépend de la définition qu'on donne à politisation (Laurent Le Gall, Michel Offerlé, Bernard Lacroix). Définition possible : un intérêt minimal orienté vers le vote et manifesté par une participation électorale ainsi qu'une capacité à retraduire les enjeux politiques nationaux , dans le cadre de cette définition on peut considérer que oui la diffusion des normes républicaines a été une entreprise de mobilisation et de politisation.

IV/ Citoyennetés en Révolution. p.126

a. Le « protagonisme » révolutionnaire . p. 126

La vie politique est très active à travers :

- les clubs (parfois exclusivement féminins)
- par la mise en œuvre du droit de pétition

- par la lecture de la presse
- l'assistance aux fêtes

Le néologisme de protagonisme révolutionnaire vient de [Haim Burstin](#) qui propose une analyse des acteurs en mettant en évidence leur prédisposition à intervenir ds les évènements.

Avt le 14 juillet 1789 , certains mvmt protestataires peuvent se charger d'enjeux politiques .
Exemple: cf émeute Reveillon.

Le 14 juillet Facteurs: :

- contexte renvoi du mn Necker (12 juillet)
- dc la peur d'une intervention des forces armées autour de Paris contre la capitale et les députés réunis à Versailles provoque la recherche de poudre et d'armes
- la peur de la disette provoque le pillage des grains conservés à Maison St Lazare
- la colère antifiscale pousse à l'incendie des barrières enserrant Paris

Le 14 juillet est la somme des ttes ces peurs.

Dés le 15 juillet le patriote Palloy fait de cet édifice (la Bastille) un emblème de la Revolution. Le 14 juillet est aussi célébré ds des poèmes, des pièces de théâtres et lors de la fête de la Fédération (14 juillet 1790). Paris a aussi distribué des médailles aux « citoyennes » des journées des 5 et 6 octobre.

Parallèlement et en lien à ces événements la loi martiale est adoptée le 21 octobre compte tenu des violences.

b. Le droit à l'insurrection. p.128

Des textes normatifs reconnaissent cette résistance (la DDHC). Les journées révolutionnaires font débat et ne st pas ttes logées à la même enseigne :

Exemple: le 10 aout 1792 (« chute de la royauté ») bénéficie d'une reconnaissance forte (Robespierre, Camille Desmoulins).

Les clubs ont souvent été des lieux de départ de ces insurrection (mots d'ordre).

Exemple: les clubs des Cordeliers et des Jacobins ont lancé des appels au renvoi des députés Girondins bien avant les journées du 31 mai et du 2 juin (arrestation des meneurs Girondins).

Au cœur de ces mvts les sans-culottes = les républicains qui se reconnaissent ds certaines qualités morales, politiques ou sociales et dans certaines pratiques (tutoiement , vêtements, etc...), travailleurs et attachés au peuple. Sources : [A.Soboul](#) (Paris) et [M.Vovelle](#) (Marseille) qui montrent leur hétérogénéité et [Haim Burstin](#) qui les présente comme une catégorie politique. **Les sans-culottes st au cœur de la vie publique jusqu'aux insurrections manquées des 1er avril et 20 mai 1795. A partir de cette date les interventions populaires ds la vie politique reprennent désormais leur statut de « rébellion ».**

L'étape insurrectionnel est incontournable pour imposer la démocratie pour :

- ceux qui st exclus du vote ds monarchies censitaires
- à gauche pr obtenir le suffrage universel masculin

La première moitié du siècle connaît un certain nombre de crises frumentaires: 1816-1817, 1846-1847ds lesquelles les femmes st parfois majoritaires. Il y a un lien entre misère des campagnes et débat politique (politisation de la contestation).
Exemple: les émeutes de 1841 ou de 1847

c. la confiscation des mouvements populaires par les élites. p.130

Exemple: **la Révolution de juillet 1830 car elle aboutit à l'instauration d'un régime qui exclut de l'espace public la majeure partie des combattants des 3G.**

Cette confiscation suppose qu'aucune légitimité institutionnelle ne soit donnée à ceux qui ont pris les armes. Pr autant, l'opposition républicaine se construit sur le sentiment d'une citoyenneté confisquée, d'une révolution populaire trahie par les élites. C'est ds ce contexte que se crée notamment la société des Amis des peuples (juillet 1830), elle tente d'ailleurs de renverser la régime de Louis-Ph. Les lois de septembre 1835 favorisent la naissance des sociétés secrètes (St des saisons qui organise une tentative insurrection en 1839).

d. Les revendications sociales. p.131

Exemple: les Canuts de Lyon en 1831.

La politisation du combat est patente, on se bat pr la république aussi. C'est bien ds ce conflit parfois violent que les ouvriers se posent la question de leur place ds la vie politique.

Regain de revendications féminines après les 3 Glorieuses (pétitions, journaux comme *La femme libre* en 1832 publiée par des ouvrières saint-simoniennes, brochures).

La Seconde Rép = mvt insurrectionnels comme les journées de juin 1848. On découvre les combattants de cs journées par les procès, ou les demandes de récompenses ou d'indemnisation qu'ils ont déposé.

Exemple: à Paris et ds les villes ils st issus du milieu de l'industrie , du petit commerce et de l'artisanat.

e. Le « citoyen-combattant ». p.132

Une célèbre litho anonyme de 1848 représente un ouvrier qui délaisse son fusil pr déposer un bulletin de vote ds l'urne. [Louis Hincker](#) évoque un nouveau modèle de « citoyen-combattant » = une citoyenneté dans l'action avec armes à la main pr une reprise directe de l'exercice de la souveraineté et non par délégation (par le vote).

La II rép est marquée par l'irruption de la parole des femmes ds espace public.

Exemple: un Comité des droits des femmes adresse au gt une brochure intitulée *Femmes électeurs et éligibles* de Désirée Gay / Jeanne Deroin au nom des principes républicains demande un suffrage vraiment universel et dépose sa candidature à l'élection législative du 13 mai 1849.

F. La Commune de Paris. p.133

Facteurs:

- la capitulation de la capitale
- le rejet de l'Assemblée très conservatrice
- la confiscation du pouvoir par les classes aisées
- l'influence des thèses socialistes de Blanqui sur les ouvriers parisiens majoritaires parmi les combattants

La démocratie communaliste s'organise à deux échelles :

- le 26 mars est élu avec une participation un peu inférieure à 50% un Conseil Général de la Commune de Paris (il y a des jacobins, des blanquistes, des radicaux...).
- En même temps s'affirme une démocratie de proximité en reposant sur aucune forme de délégation : des comités , des bataillons de la garde nationale, des chambres syndicales.

La Commune est aussi un moment de libération de la parole des femmes, leur participation aux combats est réelle. Les revendications féministes se font entendre concernant la famille (divorce, reconnaissance de l'union libre,). La mémoire de la Commune associe cette présence féminine à la figure charismatique de Louise Michel.

De manière explicite dès la veille de la Révolution, une revendication à la citoyenneté existe et s'exprime d'en bas. C'est cependant par les lois que les contours de la citoyenneté se définissent progressivement. La démocratie politique prend forme par l'élargissement du suffrage. Même après 1848, les exclus de la citoyenneté et de la souveraineté restent nombreux.